

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir le papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

TOUJOURS LE FRANÇAIS

Monsieur le Directeur,
Je viens de pousser une pointe du côté de Rouses Point par le chemin Edouard VII. Le pays est admirable. C'est vraiment les plus belles parties de la province de Québec et qui doit donner aux Américains qui entrent par la nos Américains une bonne idée de nos campagnes.

Seulement, un désagrément a gâté mon plaisir et je veux tout de suite vous en faire part, en vous demandant s'il n'y aurait pas moyen d'éviter à d'autres, sur tout le parcours de cette route provinciale, le mal de se répéter une inscription: King Edward Road. Est-ce un meilleur moyen de faire croire aux Américains que le pays est exclusivement anglais? Et ce n'est pas tout: je vois, le long du parcours: Starnard Bridge... Lefebvre Bridge... Plus un mot de français, la non plus.

Pourquoi d'abord le gouvernement provincial ne s'avisait-il pas de poser à côté de ces inscriptions anglaises des inscriptions françaises?

Pourquoi ensuite les municipalités de paroisses ou de petites villes qui bordent la route n'auraient-elles pas le soin de marquer par de jolies inscriptions leurs noms? Beaucoup de visiteurs, même Canadiens, sont obligés de se demander: où sommes-nous? et de s'informer auprès des gens. Une inscription renseignerait ceux-ci et les Américains, tout en apprenant à ces derniers le caractère du pays.

Votre bien dévoué,
UN VOYAGEUR.

UNE FÊTE AGRICOLE

A TOUS LES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE.

Les missionnaires agricoles de la province se réuniront le 8 juillet à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne pour fêter ensemble le 25^e anniversaire de leur fondation. Ces prêtres dévoués n'ont pas seulement en vue de se réjouir des succès remportés par leur zèle actif et désintéressé, mais ils veulent surtout se consulter sur les principales questions importantes et s'adresser à tous ceux qui participent à l'avancement agricole de notre province, pour unir leur action et grouper toutes les énergies. L'occasion ne peut être plus belle.

L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, fondée en 1859 par le collège de Sainte-Anne sous la direction de Messire François Pilote fêtera en même temps le 60^e anniversaire de son existence. C'est dire qu'elle espère la visite de tous ses enfants.

Un grand nombre de ses élèves dispersés un peu partout ne l'ont pas revue depuis leur départ. Elle s'est agrandie et développée; maintenant qu'elle est spacieuse et capable de les recevoir convenablement, lui prend envie de rassembler tous ses amis pour se réjouir avec eux de ses succès.

Aux anciens qui concourent les humbles débuts, qui les premiers mirent en pratique son enseignement supérieur, aux hommes d'âge mûr qui y recurent une éducation soignée pour le temps, comme aux jeunes qui passeront depuis peu dans ses classes mieux aménagées et plus adaptées à leurs besoins, elle adresse une pressante invitation.

C'est pour eux une heureuse occasion de reformer le contact d'autrefois, de prendre contact avec la classe dirigeante agricole de la province.

Combien qui l'ont vue, si humble à ses débuts, seront surpris et émerveillés des succès obtenus et des améliorations accomplies.

Ce seront des jours de réjouissances et d'action efficace. Personne ne voudra manquer une telle fête de famille, une vraie fête agricole où l'intimité se fera complète entre les promoteurs du mouvement agricole et vous tous qui jusqu'ici l'avez si habilement secondé.

Aussi pour répondre à vos vœux légitimes, tous les anciens de l'Ecole, diplômés ou non, qui suivirent le cours en entier ou en partie, sont-ils priés de nous envoyer avant le 23 juin, leur nom et leur adresse afin que nous puissions leur retourner un programme détaillé des fêtes du 8 juillet prochain.

Ne manquez pas de répondre à cette invitation toute maternelle, et apprêtez-vous, en vous accordant un congé mérité, à venir visiter de nouveau les lieux où votre jeunesse fit de beaux rêves d'avenir et où vous avez puisé les idées maitresses de votre vocation agricole.

Anciens élèves, venez fêter les noces de diamant de votre Alma-Mater.

Les autorités de l'Ecole.

P.S. — Adressez votre correspondance à M. Albert Sirois, B.S.A., Ecole d'Agriculture.

Ste-Anne-de-la-Pocatière. (Communiqué)

Trois moyens infaillibles

L'esprit d'entreprise, l'énergie et les conditions faciles de Marcl, devenues fameuses, vous mettront en possession de la maison que vous désirez depuis longtemps. Le modeste somme de \$100, voilà tout ce qui est requis: la balance se paie par versements hebdomadaires. Supprimez le propriétaire; nous vous aiderons. Brochures gratuites.

MARCL TRUST Co., Agents, 136 St-Jacques, 35^e année. Main 3791.

EN FEUILLETANT LIVRES ET REVUES

"Emile Clermont, sa vie, son œuvre", par Louise Clermont — "Pour rebâtir la maison française", par J. Santo — "Fourteenth Report of the Bureau of Archives for the Province of Ontario". — "Comment nous alimenter, la vie chère et la santé", avec la collaboration de plusieurs médecins — "La démocratie et la guerre, après la paix", par Marcel Berthelot — "L'ingénieur von Satanas", roman, par A. Robida — "Le libéralisme de Laurier", par Fernand Infret.

EMILE CLERMONT

Au témoignage de Maurice Barrès, Emile Clermont était un écrivain un peu isolé "musicien, savant, chargé d'éclairs, plein d'or et d'azur, dont la prose rivalisait avec les fleurs, avec les couchers de soleil, et les concerts, d'automne, au jardin". Nature élevée, délicate, forte, exquise, à rencontrer la souffrance. Sa sœur nous dévoile les secrets de sa vie et de sa pensée par des extraits de la correspondance et des œuvres, des notes et des fragments inédits. Nous pénétrons ainsi dans l'intimité d'un homme qui fut un modeste et ennemi de la réclame.

Le spectacle de l'artiste et de l'écrivain s'écritant pour atteindre un idéal toujours fugitif contient un élément pathétique et ne manque pas de grandeur. A plus forte raison lorsqu'il y a lutte entre des tendances opposées, comme ce fut le cas pour Emile Clermont. "Que cela est étrange à-t-il écrit, d'être un vrai psychologue, et en même temps d'être un passionné, un instinctif; subir les instincts, et en même temps avoir une connaissance par delà..." C'était un philosophe et un artiste à la fois. Par tempérament il inclinait vers le romantisme. Il fut classé par raison et le devint de plus en plus. Le penseur contraindra à lui l'artiste et vice versa. Parfois il sacrifia l'art comme inférieure, mais un besoin impérieux de son âme l'y ramenait sans cesse. La guerre amena chez lui la réformation du sentiment de la beauté. Le philosophe collabora plus ou moins avec l'esthète. Il collabora avec le romancier, qui laisse deux œuvres sublimes d'analyse, louées par la critique: "Amour promis" et "Laure" Faguet a appelé "Laure" un chef d'œuvre.

Des ébauches et un plan d'ouvrage philosophique "Questions de morale, questions de méthode" attestent la vigueur et l'originalité de cette intelligence malheureusement voilée par le doute.

Emile Clermont aspirait à se maintenir sur les sommets. Il recherchait la maîtrise parfaite de soi, il avait soif de paix. Idéal inaccessible aux forces humaines livrées à elles seules. Le spirituel, le surréaliste, l'inquiétude religieuse devaient tenir une grande place dans une pareille existence. Le catholicisme, la religion de son enfance, ne pouvait échapper aux méditations du philosophe, mais le philosophe en était séparé par trop de systèmes Kant, Nietzsche, Bergson, ou trop d'orgueil. Lui, l'être sensible par excellence, il fut quel temps disciple de Nietzsche. Il s'appliqua à la dureté. Par pessimisme, il se réfugia dans le dilettantisme. Mlle Louise Clermont raconte la réaction de son frère contre le dilettantisme, son lent achèvement vers la vérité, la douleur, les deuils, le travail de la réflexion. Il en vint à mettre au-dessus de héros, le saint. Dans la tranchée il préparait un roman consacré à la glorification de la sainteté et allait à l'assaut, un crucifix sur la poitrine. C'est à cette étape de son évolution qu'il est mort glorieusement.

Emile Clermont n'aurait-il pas été un nom orné d'une citation à l'ordre de sa division. De ce que ce jeune homme aurait pu donner aux lettres françaises, Maurice Barrès dit: "Son grand rôle, sa curiosité et, je crois, son aptitude eussent été de devenir l'analyste des états supérieurs de l'âme", en un mot le William James des saints, des philosophes, des artistes. (Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris, in-18 Jésus, 4 fr. 55.)

POUR REBÂTIR LA MAISON FRANÇAISE

La censure est un filtre qui intercepte les poutres, mais laisse passer les aiguilles ou les épingles. Pour exprimer sa pensée devant Anastasie, il faut amener la vérité. C'est par des ménagements de cette nature que M. Santo dresse un formidable réquisitoire contre le régime républicain de la France. Un dossier plutôt, car c'est un assemblage non de mots ou de tirades, mais de faits, de citations. Le but essentiel de la démocratie, dit l'auteur, c'est d'assurer le bonheur du peuple. Le bonheur du peuple dépend des conditions suivantes: l'existence et la sécurité nationales, la santé (physique, intellectuelle, morale), la liberté, le bien-être. Par des faits ou des paroles, M. Santo indique l'absence de ces conditions, montre l'antimilitarisme, l'imprévoyance fleurissant dans la république française, "la liberté criminelle d'empoisonner la race" coulant à pleins bords, la philosophie allemande corrompant l'enseignement supérieur, l'anarchisme de la plume salissant tout, le scandale de l'impunité, la licence du théâtre, la pornographie, l'anticléricalisme. L'école athée dégrade et débilite la race. Les mêmes erreurs ont continué pendant la guerre. L'auteur conclut à la faiblesse, à l'impuissance de la démocratie à se défendre, à se sauver.

Il faut d'autres doctrines, d'autres méthodes. Les voies et les moyens de salut résident dans des principes, des doctrines, des méthodes que l'auteur ramène à trois chefs: le souvenir, la foi et la patrie. Les deux derniers mots parlent par eux-mêmes. L'auteur demande peut-être quelques éclaircissements. Il signifie que les Français doivent se rappeler que dans son essence l'âme française est catholique, ne doivent pas oublier le passé, les procédés par lesquels les rois et les évêques ont fait de la France la première nation, les causes lointaines

de décadence, les causes immédiates des malheurs récents.

La seconde partie, la plus pratique — car il s'agit des moyens de "rebâtir la maison française" — est aussi la plus délicate, et l'auteur n'y peut développer toute sa pensée. Il laisse néanmoins deviner la solution. "Quant à la république", dit-il, "nous l'avons vue à l'œuvre. Enfin, l'empire ne serait que la république "empirée"... Donc... A bons ententeurs, salut!" Maurras et les caméléons du roi n'y contrediront pas.

La troisième partie contient une masse de documents se rapportant à ces questions. (S'adresser à l'auteur, 131, rue de Vaugirard, Paris, 3 fr. 50; franco 3 fr. 85.)

ONTARIO ARCHIVES

(Quatorzième rapport)
Ces documents précieux ont été découverts dans les voûtes d'Osgoode Hall, à Toronto. Ce sont les registres des premières cours de justice du Haut-Canada, ceux des districts de Hesse, de Mecklenberg et de Lunenburg. Le présent volume est intitulé: "Upper Canada, district of Hesse, Report of the Court of Common Pleas, Assizes, 1789". Parmi les intimés et les demandeurs figurent plusieurs Canadiens français dont les noms ne sont pas toujours correctement écrits.

Le juge Riddell a écrit une intéressante introduction. Il donne un aperçu des lois françaises et anglaises, parle de l'Acte de 1791 qui divisait le pays en deux provinces, des premières cours de l'Ontario. Cet ouvrage est le quatorzième rapport du bureau des Archives ontariennes.

COMMENT NOUS ALIMENTER

Pendant la guerre, à cause du rationnement, la connaissance de la valeur nutritive des aliments s'imposait pour permettre au consommateur de trouver de bons succédanés aux vivres prohibés. La vie chère confère la même utilité et la même excellence à cette science. Certaines denrées alimentaires sont hors de prix et ne sont pas fort nourrissantes. D'autres à meilleur marché ont une grande valeur nutritive. Il faut opérer une sélection.

Ce titre destiné aux ménagères du temps de la guerre est donc également profitable aux ménagères d'aujourd'hui. Ecrit en collaboration par des professeurs d'université, il renseigne le lecteur sur la physiologie de la nutrition, sur la ration d'entretien et sur le nombre de calories nécessaires par jour, sur la valeur nutritive et énergétique des aliments, sur l'art de les préparer et de varier les menus de manière à y faire entrer la quantité de matières azotées, minérales, grasses et hydrocarbonées requise par le corps humain.

Plusieurs considérations ont trait comme de raison au régime alimentaire d'hier, mais l'étude de l'évolution scientifique et économique du problème alimentaire par suite de la guerre est intéressante. Le blocus a démontré que les savants avaient raison, que le suralimentation sans le savoir, l'homme doit moins manger qu'il ne le pense. A signaler aussi, l'apercu historique sur la façon dont l'homme s'est nourri dans les différents âges, et se nourrit chez les diverses races. Les régimes alimentaires les plus variés assurent partout sa subsistance, tant la nature est riche et répond à tous les goûts.

(Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 1 fr. 50.)

LA DEMOCRATIE ET LA GUERRE

Certains gens voient tout en rose et écartent systématiquement les nuages. Apologiste de la république, M. Berthelot voit tout en rose, et est ébloui par le soleil de la liberté qui luit dans le ciel démocratique. Il croit dur comme pierre à la pérennité de cette lumière, à la solidité du régime. Il s'appuie sur le fait que pour la première fois depuis 1789, la France est sortie d'une grande guerre ou d'une série indissoluble de guerres, sans révolution. "Cela indique, dit-il, que la France a enfin trouvé le régime pour lequel elle doit vivre et prospérer; la République française a reçu dans une rude épreuve sa consécration."

L'auteur montre que la "défaite" de l'Allemagne marque le triomphe des droits de la personne humaine sur l'étatisme et le communisme. Il signale les forces de résistance et de coordination dissimulées derrière les apparences de divisions, sous le régime républicain. La guerre a révélé les forces de la démocratie. La liberté et la constitution faite pour la paix s'effondrent à la guerre. Aux deux ressorts de la monarchie des Bourbons, Dieu et le roi, la démocratie en a substitué deux autres: le peuple et la raison. Quel pas de géant! Ce progrès indéniable l'empêche en rien les autres bienfaits de la république: l'instruction obligatoire, etc. Enfin, M. Berthelot énonce, finalement les trois caractères qui à ses yeux, consacrent l'éternelle supériorité de la démocratie. Tout cela est bien discutable. (Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris, 1 fr. 50.)

L'INGENIEUR VON SATANAS

Tout prête matière à rire, même l'horrible. M. Robida est un homme gai qui... à sans doute beaucoup souffert. Dans ce roman, il parodie les terribles spectacles de la guerre. Il peint un monde revenu à l'âge des cavernes, par suite des ravages des bombardements et de la lutte des tranchées. Les membres de l'expédition polaire

Hutchinson, partie en avril 1914 reviennent en 1920, en rassemblant les débris de vapeurs coulés que la vague jette sur leur banquise. En route, leur embarcation frappe une mine et sombre. Paul Jacquemin, naturaliste, flotte sur une épave et en compagnie d'un jeune homme de retour de la Polynésie, aborde dans la Hollande, envahie par les Allemands. Il ignore tous les événements. Or, une seconde guerre de dix ans a succédé à celle de 1914. On devine l'ahurissement du voyageur. A son arrivée, on lui met un masque pour le protéger contre les gaz asphyxiants. Les gens habitent dans les caves, se nourrissent d'herbes. Cinq nouveaux compagnons de Jacquemin ont des jambes de bois. Tous sont éclopsés. On voit des réfugiés à mines de guerriers préhistoriques. Enfin par suite de l'épuisement des munitions, du côté des Allemands, ce sont les derniers spasmes de la Bellone scientifique. Les combattants vont lutter avec toute sorte d'armes rudimentaires. C'est une satire contre la science.

(La Renaissance du Livre, 78 Bd St-Michel, Paris, 2 fr. 50, et mag. 30 p.c.)

LE LIBERALISME DE LAURIER

Ouvrage d'un partisan mais ouvrage bien fait qui se lit bien. Dans cette série d'articles parus dans le *Canada*, M. Ritsert d'écrit "quelques moments essentiels" de la carrière de M. Laurier. "Ce sont ceux qui mettent le mieux en relief le principe dominant de sa vie: l'esprit de conciliation et de tolérance, le respect des droits de tous, qu'il s'agisse des individus ou de la nation."

On voit l'esprit du livre. C'est l'apologie la plus raffinée du libéralisme de Laurier. (Au Canada.)

LE LISEUR.

"Le Correspondant", revue périodique paraissant les 10 et 25 de chaque mois. Numéro du 25 mai 1919: "Le bolchevisme russe. Son origine, son but, ses moyens. Les leaders bolchevistes."

Silhouettes de la guerre. Le sénateur Lodge. — Mites.

Le nouvel état militaire de la France. II. De l'ancien état de la France. L'armement. La conduite des grandes unités. L'opinion. Général Maitrot.

Propos d'un combattant. En Allemagne avec les vainqueurs. — Pierre Khorat.

Les aspirations nationales de la Belgique. La question de l'Escaut. Les villages de l'Est. Les échanges. Les rectifications de frontière. La neutralité.

Un foyer, un pays, un ciel. Roman. IV, fin. Henri de Neuss.

L'œuvre historique de M. Frédéric Masson. I. Avant les études napoléoniennes. — De Lanzac de Laborie.

Le paquebot de Versailles. Les précautions militaires. La réparation des dommages. Les clauses économiques. Les questions territoriales. Les peuples humains.

Canitelle à la Vierge. — Maurice Brillant.

Chronique politique. — Bernard de Lacombe.

Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement: Etranger, un an, 45 fr. 6 mois, 25 fr. 50. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. On s'abonne à Paris, aux bureaux du "Correspondant", 31 rue St-Guilhem.

Sommaire du numéro de "La Revue Hebdomadaire" du 17 mai 1919: Crises et châtiment: VIII. Lille pendant l'occupation allemande.

Henri Lavedan, de l'Académie française — La belle histoire de Geneviève III — Jean-Louis Vaudoyer — Léonard desquies.

Poésies.

Soulange-Rodin, ministre plénipotentiaire — En Allemagne il y a vingt-cinq ans — André Michel, de l'Académie des beaux-arts — La belle histoire de Geneviève III — Jean-Louis Vaudoyer — Léonard desquies.

Poésies.

Le fait et l'idée au jour le jour.

Vie mondaine.

"Le Terroir", numéro du mois de mai: La "Terroir" de mai est de mai. Il paraît. C'est un numéro remarquable à tous les points de vue et sa rédaction est d'une grande variété. On aura le plaisir d'y lire le texte complet et inédit de la conférence de M. Léon-Mercier Gouin sur nos "Amitiés ontariennes", conférence qui a été un succès retentissant à Québec et à Montréal.

On aura également plaisir à lire dans ce numéro de "Terroir" le premier acte d'un drame en cinq actes, "Maria Chapdelaine", écrit d'après le fameux roman de Louis Hémon, par MM. Alonzo Cinq-Mars et Damase Fontaine.

Les autres actes de cette pièce seront publiés dans les numéros subséquents du "Terroir", qui donnera cette pièce au complet.

On commence, dans ce numéro de mai, la publication de deux fort intéressantes séries d'articles: "L'histoire de Québec et de la ville de Québec" par M. H. Magnan, et J. S. Lesage, sur nos peintres Ivan Nélson et Elzéar Gauthier.

A lire un article bourré de renseignements précieux sur nos maisons d'assistance: "M. M. de Québec et de la ville de Québec", par M. J. Jos. Patry, et "Excelsior", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

Un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars; un article de M. Nazaire, "L'histoire de Québec et de la ville de Québec", par M. A. Cinq-Mars.

CEREMONIE RELIGIEUSE A NAZARETH

(Suite de la 1^{re} page)

quelque côté que viennent les attaques. Il saura même parfois les prévenir et grâce à une vigoureuse offensive amortir leurs coups. Il s'opposera aux injustices, il dénoncera les trahisons, il flagellera le vice. Comme celui-ci est plus remuant que la vertu, comme il grouille au fond de presque toutes les questions actuelles, le journal catholique sera sans cesse à l'affût, geyroyant plus souvent que bégayant. Tâche qui n'est pas si facile qu'on pourrait le croire. D'un côté, l'écueil de la faiblesse, de la lassitude: on est tenté de donner quelque répit à sa plume, de ménager un ami, de faiblir devant les cris apeurés des lâches, de l'autre celui de la violence: la charité, qui garde toujours ses droits, est exposée dans le feu du combat à recevoir quelques accrocs. Tâche donc qui requiert du courage, de l'indépendance d'esprit, de l'abnégation.

Le journal catholique doit être enfin un journal intéressant. C'est essentiel à sa diffusion. Si l'esprit de parti, si la curiosité, si le morbidité qui se repaît de meurtres et de scandales ne lui fournissent des lecteurs. Sa propre valeur sera son principal agent de propagande. Or un journal intéressant c'est un journal bien rédigé — aux articles vivants, actuels, variés; c'est un journal bien informé, ne racontant pas évidemment tous les potins de salons et toutes les rumeurs de la ville, mais donnant avec exactitude les nouvelles du jour et tenant ses lecteurs au courant des grands événements du monde: c'est un journal bien imprimé, bien plié, bien expédié, à temps et à la bonne adresse; c'est un journal enfin bien administré. Mais cet ensemble de qualités — et ceux-là seuls qui sont du métier le savent — demande un dévouement de chaque instant et de chaque collaborateur: sacrifices d'argent des directeurs, recherches, études, courses fatigantes des rédacteurs; attention constante de chaque employé.

Résumons. Lumières de l'Esprit-Saint pour que le journal diffuse la bonne doctrine, courage et abnégation pour qu'il livre de bons combats, dévouement continu pour qu'il soit intéressant et plaise à ses lecteurs: ou donc, mes Frères, puiser ces qualités, que l'appel de ce nouveau surhumain, si ce n'est dans le cœur adorable de Jésus?

Vous l'avez compris. Et c'est pourquoi vous êtes ici ce matin, joignant à votre hommage une prière ardente. Comment le Sacré Cœur ne l'entendrait-il pas, lui qui n'a cessé de battre, lui qui a donné tout son sang pour le bien des âmes et la gloire divine? Comment ne bénirait-il pas une œuvre comme la vôtre, destinée à étendre son règne, à conserver la foi au sein de notre race et à y faire fleurir les vertus chrétiennes?

Plus que jamais de telles œuvres sont nécessaires. Nous assistons à une poussée formidable des forces révolutionnaires. Une guerre à fond — déchaînée par les Loges — est engagée sur tous les points du globe contre le catholicisme. Bien aveugle celui qui croirait que notre pays y échapperait. Déjà les clairons ennemis ont sonné la charge, et des assauts individuels, préludes des grandes batailles de demain, se sont produits.

Chevaliers des temps modernes, comme Rie X appellait les journalistes, vous prenez, mes Frères, une part prépondérante à cette lutte. Elle s'annonce rude et longue. Vous ne pouvez mieux vous y préparer que par la cérémonie de ce matin. Quelle soit comme votre veille d'armes! Rappelez-vous une intelligence plus claire de vos devoirs, une volonté plus ferme de les accomplir, la discipline et l'élan des troupes d'élite.

Et que le Sacré Cœur, touché de votre geste, fasse descendre, comme il le promet, sur votre œuvre, sur vos familles, sur chacun de vous la plénitude de ses dons! C'est la grâce que je vous souhaite. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

Tous les amis du *Devoir*, seront heureux, croyons-nous, de s'associer d'intention à cet acte de foi et d'hommage à Dieu et feront des vœux pour que le journal et toutes les œuvres qui s'y rattachent se rapprochent de plus en plus de l'idéal proposé par le R. P. Archambault.

SYNDICATS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX

La brochure de M. Bourassa, *Syndicats nationaux ou internationaux?* — reproduction des quatre articles récemment parus dans le *Devoir* — sera mise en vente la semaine prochaine, au prix de 10 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour les frais de port. La douzaine, \$1 franc. Par quantités de 50 et plus, réduction de 20% (franco).

PELICAN

si délicieux à fumer.

"Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COUTERA PAS CHER

Angle Ste-Catherine et Guy

Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

ART. LANDRY

Entrepreneur de Pompes Funèbres

114 RUE RACHEL EST

St-Louis 1534

Véhicules à louer, pour mariages, funérailles.

Service de première classe.

CALENDRIER

DEMAIN, DIMANCHE, 8 JUIN 1919
PENTECOTE

Lever du soleil, 4 heures 12.
Coucher du soleil, 7 heures 45.
Lever de la lune, 3 heures 11.
Coucher de la lune, 1 heure 11.

Pleine lune, le 13, à 5 heures 9 minutes du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

GENERALEMENT BEAU

LUNDI, 9 JUIN 1919

88. PRIME ET FELICIEUX, MARTYRS

Lever du soleil, 4 heures 12.
Coucher du soleil, 7 heures 45.
Lever de la lune, 3 heures 11.
Coucher de la lune, 1 heure 11.

M. BOUCHER SERA JUSTIFIÉ

LES COMMISSAIRES NOMMENT UNE COMMISSION D'ENQUETE DE TROIS MEDECINS POUR SE RENDRE COMPTE DE L'ADMNISTRATION DU SERVICE D'HYGIENE. — LE DESINTERESSEMENT DE M. CREELMAN.

Les administrateurs de la ville se sont préoccupés du service d'hygiène, si vivement critiqué, en nommant une commission d'enquête composée de trois médecins, laquelle a commencé ses recherches il y a quinze jours. Ils ont relevé les attaques de l'échevin Creelman en se déclarant satisfaits de services rendus par le docteur Boucher. M. Décaray n'a fait qu'une seule réserve, c'est que le directeur du service d'hygiène a besoin d'un bon assistant qui serait chargé d'exécuter ses ordres et d'exercer une étroite surveillance.

Hier soir, M. Décaray a fait aux journalistes la déclaration suivante, qui résume toute la situation :

"Le 15 avril dernier, la commission administrative recevait une copie de la motion que l'échevin Creelman avait présentée la veille au conseil, concernant l'inspection médicale des écoles. Le même jour, le docteur Boucher recevait de la commission une copie de la motion, avec prière de répondre, dans un délai de deux jours, aux huit questions qui y étaient contenues. Le 19, c'est-à-dire quatre jours après, la réponse arrivait, mais le délai était absolument justifié par la longueur du rapport. (Et M. Décaray nous montre en même temps le rapport du docteur Boucher qui est épais de plusieurs pages.)

"Le même jour, l'échevin Creelman se présentait devant la commission pour autre chose, et nous profitâmes de l'occasion pour lui demander d'examiner le rapport du directeur du service de santé et de nous faire connaître ces impressions.

"Le représentant du quartier St-André nous remit le rapport, le 13 mai, en l'accompagnant d'une lettre confidentielle, qui ne fut communiquée qu'aux membres de la Commission administrative.

"Après avoir discuté cette lettre, et le rapport du docteur Boucher, c'est-à-dire deux semaines plus tard, la commission décidait de nommer un bureau médical de trois membres pour faire une enquête dans le service d'hygiène et faire rapport à la commission. Le rapport n'est pas encore prêt.

"Vous voulez savoir si le docteur Boucher est le 'light man' at the right place, et si oui, nous voulons savoir qu'est-ce qu'il y a qui va mal dans le service d'hygiène. Jusque-là, le travail du docteur Boucher a été des plus satisfaisants, mais nous sentons dans ce département l'absence d'un homme pour coopérer avec le directeur et voir à ce que les instructions de ce dernier soient exécutées à la lettre."

La controverse Creelman-Boucher entre maintenant dans une nouvelle phase, et nous croyons deviner qu'elle tourne à l'avantage du directeur du service d'hygiène. Le représentant du quartier Saint-André a laissé percer le bout de l'oreille, en blanchissant les deux médecins-visiteurs protestants.

M. Décaray a saisi la manœuvre et n'a point voulu laisser le directeur de l'hygiène sans défense.

LA KERMESE AU PARC LAFONTAINE

Les fêtes de la kermesse de l'hôpital Notre-Dame subissent de fâcheux contretemps : après la chaleur, voici la pluie qui se met de la partie et chasse les foules. Hier soir, le spectacle était vraiment lamentable ; il fallait voir, dès l'apparition des nuages menaçants, la précipitation des gens à déguerpir du terrain.

Les recettes de la journée d'hier n'ont pas été florissantes ; cependant les organisateurs, sans se décourager, comptent réaliser de jolies bénéfices samedi et dimanche, si la température se montre clémente.

Cet après-midi, le général Boucher rendra visite à la kermesse, vers les 5 heures, en compagnie des membres du conseil français, du général Wilson et de son état-major.

DE RETOUR DE SIBIRIE

Les troupes de l'expédition sibérienne qui ont fait la traversée sur l'Empress of Russia, sont attendues demain matin, entre cinq et sept heures, à la gare Bonaventure. Ces soldats sont partis de Vladivostok, il y a longtemps, pour se rendre au Pacifique, quelques jours en quaiant à Victoria et ils sont dans les trains spéciaux depuis plus de cinq jours. La compagnie de Montréal est formée de soldats de nationalité canadienne-française.

DEMISSION

Ottawa, 7. — Le lieutenant-colonel F. McFell, directeur du bureau médical du rétablissement civil des soldats, a remis sa démission à M. James Loughheed.

LES NOTRES DANS LE 87e

LES "GRENADEIR GUARDS" QUI SONT EN ROUTE POUR MONTREAL, ET ARRIVERONT DEMAIN, COMPRENNENT NOMBRE DE CANADIENS-FRANCAIS — LES MAJORS OLIVAR ASSELIN ET HERCULE BARRE.

Le régiment des "Grenadiers Guards", le 87e, est actuellement en route pour revenir à Montréal, où il est attendu demain matin, entre 9 heures 30 et 10 heures. Deux trains spéciaux ramèneront les soldats de ce régiment. L'arrivée des militaires aura lieu à la gare Viger où seront réunis tous les membres des comités de réception et les autorités militaires du district. La parade s'organisera dans les cours de la gare et le défilé commencera quelques minutes plus tard en passant par le Champ de Mars où les troupes feront le salut au drapeau. La parade continuera par la rue St-Jacques, le square Victoria, la côte du Beaver Hall, le square Phillips, l'avenue Union, la rue Sherbrooke, onest jusqu'aux casernes de la rue Peel, où comme de coutume, se fera le licenciement.

Les fêtes du retour dureront deux jours à Montréal. Immédiatement après le licenciement, les militaires seront libres d'aller dans leur famille. On remarque au nombre des officiers canadiens-français qui sont avec les soldats du 87e, le major Olivar Asselin, le major Hercule Barre, le capitaine de la compagnie de commandement du lieutenant-colonel Meighen qui fut l'organisateur de ce bataillon. On remarquera la longue liste de soldats canadiens-français du régiment que nous donnons ci-dessous :

Le major Olivar Asselin, 555, rue Marie-Anne.

Le major H. Barré, 376, rue Parc Lafontaine.

Le capitaine G.-E. Ducharme.

Le capitaine H. A. LeBlanc, Batiscan.

Le sergent P. Allain, Labarre, Qué.; le sergent G. Allain, Labarre, Qué.; S. Archambault, 1700, rue St-Dominique; L. Asselin, 382, rue St-Paul est; A. Anggrignon, 1956, rue St-Laurent; L. Allaire, 43, rue De Launaudière; G. Ayotte, Maskinongé, Qué.; T. S. Abel, sans adresse; P. L. Bouchard, 125, blvd Monk; G. Brasseur, 723, rue Wiseman; J. Bernier, 2134, rue Delarochette; R. B. de Bellefeuille, 16, Montée du Zouave; H. B. Beaulieu, 99, rue St-Denis; O. Berthiaume, 462, rue Hickson; R. Boisseau, Revenu de l'Intérieur; S. Black, 1641, rue Verdun; F. Bernier, sans adresse; N. A. Boyer, 384, 1ère ave; C. Blanchard, 496, rue Albert; H. Brouillet, 610, rue Alma; H. Beaulieu, 308, rue Christophe; E. Bernier, 480, rue Charlevoix; H. E. Brunette, 995, rue Notre-Dame; J. Béland, 5519, rue Mortimer; S. Boisse, Valcourt, Qué.; J. E. Bélanger, Thetford Mines; A. Boisclair, St-Jérôme; R. M. A. Baillie, 137, ave Church; N. Béland, Louisville, Qué.; J. Bourge, Ottawa; J. Boudreau, Campbellton, N.B.; E. Bergeron, St-Hyacinthe; C. B. Blanchette, 32, rue Gifford; J. E. Bélanger, Thetford Mines; H. Boisse, Valcourt, Qué.; J. Benoit, Shila, N.B.; L. Bellis, Moonbeam, Ont.; J. N. Bernier, Berwick, Qué.; H. Bougie, William, Ont.; P. Bastien, St-Jérôme, Qué.; A. Boyer, Dorval, Qué.; P. Baril, Ste-Ursule, Qué.; E. Bourbonnais, 1296, rue Cloud; W. Brault, 291, rue De Cartier; L. Baril, rue Chambord; C. A. Beuregard, 6, rue Robert; L. Boucher, 33, rue Carrière; A. Bisette, 598, rue Valois; A. Belle, 366, rue Workman; A. Bachand, 1320, rue Marie-Anne; A. Bourbonnière, 502, rue Châteaubriand; A. Bouvier, 7, rue Soulanges; Pointe St-Charles; H. E. Brunet, 995, rue Notre-Dame ouest; A. Beaudcaire, 600, rue Henri Julien; J. B. Boucher, A. Bellevue, J. E. Borum, sans adresse; L. Coudry, 121, rue Carrière; A. Campeau, 2099, rue Poupard; W. Couillard, 40, ave Orléans; A. Courteau, 329, rue Letourneau; E. Caron, 51, Beaudcaire; J. Chaput, 462, rue Maisonneuve; H. Couture, 713, rue Laguchetière; P. Choquette, 412, rue Duluth; J. E. Chartrand, St-Hyacinthe; J. Carrière, Gracefield, Qué.; G. Corbeil, 110, blvd St-Joseph; G. Choquette, St-Hyacinthe; A. Champagne, Farnham; A. C. Champion, Toronto; A. Clermont, Brandon; C. J. Durant, 1012, ave Verdun; A. C. Desrochers, 9, rue Shearer; W. Desjardins, 362, rue St-Thomé; H. B. Dupont, 27, rue Rivard; A. Diotte, 1159, rue Chabot; H. Durant, 1165, ave Delormier; G. Desjardins, 2999, rue St-Denis; A. Despatie, 157, rue Parc Lafontaine; H. Ducharme, 151, ave Grand; A. Demers, 55, rue St-André; R. Daudelin, 310, rue Iherville; H. Durocher, 211, rue Nicolet; G. L. Desaulniers, 2065, rue Waverley; A. Duquette, 107, rue Dorchester; L. Delcourt, 3038, rue St-Hubert; M. Desbiens, 1024, rue Orléans; P. Dalbec, 225a, rue Carrier; H. Desormaux, 420, rue Maisonneuve; L. Durand, Grand Piles; R. Dubé, Sacré Coeur, Qué.; P. David, Gaspé; G. Dodier, 18, rue Courso; P. David, Gaspé, Qué.; R. Dubé, Rimouski; L. Durand, Grand Piles; G. P. Devel, St-Jérôme, Qué.; O. Desjardins, 351, chemin Côte St-Luc; A. Duval, les Trois-Rivières, Qué.; J. H. L. Daignault, 436, rue Chambord; R. M. Deroche, Cornwall, Ont.; O. Desuacais, St-Hyacinthe, Qué.; P. C. Dumas, St-Eloi; L. Duchesneau, Coteau du Lac, Qué.; J. Edge, Ottawa; G. Poucault, 3028,

SIR LOMER EN CAMPAGNE

LE PREMIER MINISTRE PART POUR UNE TOURNÉE DANS LA PROVINCE, AU COMMENCEMENT DE LA SEMAINE PROCHAINE. — M. SAUVE A MAISONNEUVE, LUNDI.

M. Gouin inaugurera sa campagne, la semaine prochaine, par une série d'assemblées qu'il tiendra dans différentes parties de la province. M. Gouin tiendra sa première assemblée à Québec, lundi prochain. Il parlera plus particulièrement de la question ouvrière, puisqu'il sera dans un quartier essentiellement ouvrier. Le 10 juin, le premier ministre se rendra à L'Islet, où il tiendra une autre assemblée pour discuter plus particulièrement les questions agricoles. De L'Islet, M. Gouin se rendra à Sherbrooke, où il y aura une autre assemblée, le 11 juin. Le 12, il tiendra une autre assemblée à Sorel. Dans tous ces endroits, le premier ministre sera accompagné de plusieurs de ses collègues. On ne sait pas encore quand le premier ministre tiendra son assemblée à Montréal, mais il est probable que ce sera dans l'autre semaine, alors qu'il aura fini sa tournée dans les comités ruraux.

M. Sauvé, de son côté, inaugure sa campagne lundi prochain, à Maison-neuve. Le chef de l'opposition partira ensuite en tournée à travers la province. M. Sauvé sera accompagné. La convention libérale du comté de Missisquoi a eu lieu hier à Bedford, M. Alexandre Sauré a été élu. M. Mitchell, trésorier de la province assistait à cette convention et a prononcé un discours.

LE PARTI LIBERAL-DEMOCRATE

Le parti libéral-démocrate a ouvert son comté central au No 58 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 1671.

La première assemblée a lieu ce soir. En aucun temps du jour et durant les soirées, il y aura quelque chose pour répondre à toutes les demandes de renseignements des électeurs de la ville ou de la campagne et à tous ceux qui désireront rendre visite aux membres du comité et s'adjoindre à ce mouvement, qui se donne pour but de défendre les intérêts de Montréal en particulier et de la province en général.

DANS CHATEAUGUAY

Une convention oppositionniste sera tenue à Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, mardi le 10 courant à deux heures, de l'après-midi.

DANS LAVAL

Un groupe d'oppositionnistes tiendront deux assemblées dimanche dans le comté de Laval. La première aura lieu à L'Islet, à deux heures de l'après-midi et la seconde aura lieu à Sainte-Cécile à deux heures.

Le 18 juin, le conseil a discuté le problème de l'Adriatique hier, mais n'a rien décidé.

Les Italiens sont mécontents de ce que la question de l'Adriatique n'est pas réglée. M. Orlando veut que la chose soit réglée avant que le parlement italien se réunisse, le 18 juin. Le conseil a discuté le problème de l'Adriatique hier, mais n'a rien décidé.

On semble s'être donné le mot pour terminer la réponse à faire aux Allemands, dans quelques jours. Les experts travaillent continuellement. On semble prêt aussi à faire certaines concessions de part et d'autre à moins que le Conseil des Quatre ait une grande divergence d'opinion.

POURQUOI LES ALLIES SE HATENT.

Dans les milieux français on est convaincu que l'Allemagne ne signera pas le traité de paix, c'est pourquoi on se hâte car plus les Allemands tardent à se décider, moins les Alliés accepteront de signer le traité de paix.

Les instructions données à la commission des réparations, qui seront contenues dans la convention supplémentaire, préciseront le montant de certaines réparations telles que les pensions, la garde des prisonniers de guerre et la construction des navires.

Il est cependant impossible de fixer le montant de toutes les catégories de réparations car le coût de la reconstruction et de la restauration dans les régions dévastées ne pourra être calculé qu'après une inspection minutieuse de ces régions. Les Français veulent exiger au moins une somme de 250,000,000,000 de francs, mais les experts disent que les Allemands sont incapables de payer cette somme.

On laissera aux Allemands un certain capital qui leur permettra de solder la note des Alliés.

On dit qu'il est pratiquement décidé qu'il y aura un plébiscite dans la Haute-Silésie.

Il n'y aura aucun changement au sujet des responsabilités et de la punition de l'ex-empereur Guillaume.

Les changements relatifs aux réparations dans le traité de paix avec l'Allemagne seront les mêmes que dans le traité de paix avec l'Autriche. La même commission surveillera l'accomplissement des clauses de réparations pour l'Allemagne et pour l'Autriche.

Les délégués de la Bessarabie qui sont à Paris sont très inquiets au sujet de la proposition que les Alliés ont faite à l'amiral Kolchak qui avait demandé le secours des Alliés. Ces derniers permettent à la Roumanie d'administrer les régions de la Bessarabie qui ne sont pas habitées par les Moldaves. Or, d'après M. Alexandre Kroupensky, l'ex-président de la

ULTIMATUM DES ALLIÉS

LES ALLEMANDS AURONT CINQ JOURS POUR ACCEPTER OU REJETER LES CONDITIONS STIPULEES EN REPONSE A LEURS CONTRE-PROPOSITIONS — CONVENTION SUPPLEMENTAIRE TOUCHANT LES REPARATIONS.

Paris, 7. — Les Alliés n'ont pas encore tout décidé touchant leur réponse aux contre-propositions du comte Brockdorff-Rantzau. La question de principe concernant les changements à faire dans le traité de paix n'a pas non plus été définitivement réglée. Les experts espèrent cependant pouvoir terminer leurs rapports et les soumettre au Conseil des Quatre lundi ou mardi. Le Conseil des Quatre espère de son côté pouvoir présenter la réponse des Alliés jeudi ou vendredi.

La réponse des Alliés aura le caractère d'un ultimatum. Les Allemands auront au plus cinq jours pour répondre, et ils devront accepter ou refuser les conditions des Alliés.

Le changement le plus important à trait aux réparations et n'apportera pas de changements substantiels au traité tel que primitivement présenté. Les concessions que feront les Alliés prendront la forme d'une convention supplémentaire, qui indiquera la marche que devra suivre la commission des réparations et qui donnera certaines instructions. Cette commission, d'après la rédaction première du traité, avait un pouvoir très étendu, sujet seulement au contrôle par les puissances qui étaient représentées dans cette commission.

On voudrait fixer un certain montant pour les réparations, mais les Français s'y opposent formellement parce que la somme que la commission fixerait déprimerait tellement le peuple français que cela pourrait provoquer une crise politique.

La fixation d'un certain montant équivaudrait à la clause du traité de paix qui se rapporte aux réparations et qui, selon les Allemands, mettrait l'Allemagne sous la dépendance étroite de la commission des réparations pendant longtemps.

Le Conseil des quatre a averti les différentes commissions qui sont à élaborer la réponse aux contre-propositions de l'Allemagne d'être prêtes pour lundi.

Quelques-uns des principaux délégués à la conférence de la paix laissent voir leur impatience. M. Lloyd George, assiste aux séances de la commission des experts en sa qualité d'expert, parce que les experts anglais ne s'entendaient pas.

Les Italiens sont mécontents de ce que la question de l'Adriatique n'est pas réglée. M. Orlando veut que la chose soit réglée avant que le parlement italien se réunisse, le 18 juin. Le conseil a discuté le problème de l'Adriatique hier, mais n'a rien décidé.

On semble s'être donné le mot pour terminer la réponse à faire aux Allemands, dans quelques jours. Les experts travaillent continuellement. On semble prêt aussi à faire certaines concessions de part et d'autre à moins que le Conseil des Quatre ait une grande divergence d'opinion.

Le ministre du Travail a toujours combattu pour les négociations collectives raisonnablement comprises.

(Signé) R. L. BORDEN.

MESURES DE RIGUEUR

Winnipeg, 7. — Plus de 1,300 soldats-agents et un détachement de cavalerie de 100 vétérans ont fait la ronde dans la ville prêts à mettre en vigueur la proclamation du maire Gray défendant les parades publiques. Les grévistes ont tenu compte de l'avertissement et on n'a enregistré qu'une tentative de manifester. C'est à la suite d'une assemblée au Temple du Travail que les ouvriers ont voulu expérimenter ce moyen de protestation contre la proclamation, mais la parade a été vite dispersée. Les arrestations opérées par les agents militaires sont très nombreuses. Le maire a annoncé que la ville a l'intention de renforcer la police municipale de 3,000 vétérans.

Le brigadier-général Ketchen, commandant du district militaire du Manitoba, a fait un discours devant les vétérans. Il a déclaré que la grève ne peut plus être considérée comme une dispute ouvrière, mais comme un moyen de renverser le gouvernement. "Je suis fatigué de ne pouvoir vous dire toute ma pensée, mais soyez assurés que le gouvernement fédéral et la milice ne chôment point. Lorsque le gouvernement agira au sujet de l'anarchie dans la capitale, vous conviendrez que lorsque je vous ai affirmé qu'il s'apprêtait à agir contre le bolchevisme et la révolution, je n'ai pu vous dire toute ma pensée."

Bessarabie et le chef de la délégation bessarabienne à Paris, cela équivaudrait à donner à la Roumanie toute la Bessarabie parce que les Moldaves n'habitent que le centre de la Bessarabie. On ne croit pas cependant que l'amiral Kolchak accepte cette proposition, car les Russes veulent que cette question soit référée à l'Assemblée constituante russe.

RATIFICATION PRECONISEE

Copenhague, 7. — M. Mathias Erzenberger, chef de la commission allemande de l'armistice, est dit le "Deutsches Zeitung", à préparer un memorandum dans lequel, après avoir discuté les termes du traité de paix, il demande que le traité de paix soit signé.

LA RAISON NE VAUT PAS

LE GOUVERNEMENT N'EST PAS HOSTILE AUX NEGOCIATIONS COLLECTIVES COMME LE PRETENDENT LES GREVISTES POUR SE JUSTIFIER, DECLARE M. BORDEN. — LA SITUATION A VANCOUVER.

Ottawa, 7. — Les rapports reçus par le département du travail indiquent que la situation de la grève à Vancouver ne s'améliore pas. Les employés des tramways chôment maintenant. On dit qu'un certain nombre d'orientaux se sont mis du mouvement. Le maire a télégraphié au premier ministre pour empêcher la grève des tramways, et M. R. L. Borden lui a dit quelle était l'attitude du gouvernement quant aux négociations collectives.

Le département opine que la situation dans les autres centres est à peu la même. Voici les télégrammes échangés entre le maire Gale et M. Borden :

Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, Ottawa.

Comme vous savez sans doute qu'une grève de sympathie a été déclarée ici mardi, je vous annonce qu'elle n'est nullement générale. La décision d'hier soir des employés de tramways de se mettre en grève causera de grands inconvénients. Les autres services importants des utilités publiques continueront à marcher. La raison de la grève est que le gouvernement s'est opposé aux négociations collectives. Je n'ai aucune connaissance d'une telle décision du gouvernement et je serais heureux de recevoir des renseignements définis à cet effet. Télégraphiez-moi aujourd'hui afin que je puisse mieux faire face à la situation.

(Signé) R.-H. GALE, maire.

A R.-H. Gale, maire, Vancouver.

Télégramme reçu. La raison donnée pour la grève est sans fondement. Je cite mon discours prononcé à la Chambre mardi soir dernier : "Au sujet des négociations collectives, j'enonce le même principe, que les conditions ouvrières et les affaires de cette nature sont du ressort des législatures provinciales. Mais quant à notre influence et notre opinion, nous avons encouragé les négociations collectives dans le sens que nous l'entendons. La commission des chemins de fer, qui a été nommée par ce gouvernement il y a un an et demi est l'un des meilleurs exemples de négociations collectives dont j'approuve le sens. Nous rencontrons les employés aux conférences et nous avons souvent formé des conférences entre patrons et ouvriers. Nous avons fait toutes les démarches nécessaires pour régler ces difficultés par la médiation et la conciliation et nous faisons notre possible pour examiner ces différends. Les citations suivent.

Le ministre du Travail a toujours combattu pour les négociations collectives raisonnablement comprises.

(Signé) R. L. BORDEN.

M. BOLCHEVISME M. SOCIALISME

LE SINN-FEIN N'A RIEN DE CES DEUX DOCTRINES, DIT LE R. F. RAHILY, ACTUELLEMENT EN VITE A SHERBROOKE.

(De la "Gazette")

Sherbrooke, 7. — Le R. F. Thomas Rahily, supérieur des Frères de la Présentation, actuellement arrivé d'Irlande en tournée d'inspection, a fait à l'Académie Saint-Patrice des déclarations intéressantes sur le mouvement sinn fein en Irlande.

"Des conditions réelles de l'Irlande, aujourd'hui, a dit le Frère Rahily, vous connaissez bien peu de choses de ce côté-ci, et ce que vous savez est absolument à l'encontre de la vérité."

"Apparemment, vous croyez en Canada que le mouvement sinn fein est mauvais et séditionnel, et même apparenté au bolchevisme et au socialisme. Il n'y a rien de ces éléments nerveux dans l'organisation du sinn fein."

"Le sinn fein est un mouvement purement nationaliste, qui reçoit l'appui de 75 pour cent de la population de l'Irlande. Cette forte majorité cherche à obtenir un gouvernement autonome, comme celui du Canada, et elle veut, comme ici, le règne de la majorité."

"Les accusations de bolchevistes lancées contre nous sont fausses. Les Sinn Feiners comptent dans leurs rangs les esprits les mieux équilibrés et les intellectuels les plus cultivés du pays. Leur organisation est solide, comme les récentes élections l'ont démontré, puisque en deux occasions seulement il y a eu un semblant de désordre. Les Sinn Feiners préconisent l'ordre et la loi avant toute chose."

Le Frère Rahily a fait allusion aux traitements qu'il a dû subir à son arrivée à Halifax, où il a été détenu injustement par les autorités américaines, puis par le gouvernement canadien.

LES COURS DE LITTÉRATURE

SEANCE DE CLOTURE A LAVAL, HIER SOIR. — COMPTE RENDU DES TRAVAUX, PRIX ET CERTIFICATS.

Hier soir, à l'Université Laval a eu lieu la séance de clôture des cours et conférence de Littérature française. M. le professeur Gauthier a lu le compte rendu des travaux. M. l'abbé Hébert, secrétaire général de l'Université, a proclamé

Le gouvernement pourra déporter les agitateurs

Le Parlement a voté définitivement et en moins d'une heure des amendements en conséquence — La déportation frappera même ceux qui sont naturalisés — Amendements au code criminel.

Ottawa, 6. — Le parlement fédéral a donné aujourd'hui une arme puissante au gouvernement. Une loi, qui a subi sa première et sa seconde lecture, a été adoptée, permettant au gouvernement de déporter tous les agitateurs qui cherchent à créer l'anarchie au Canada, qu'ils soient anglais, allemands, ou naturalisés. Le bill est prêt à recevoir la sanction du gouverneur-général.

Le sénateur Loughheed avait présenté un bill amendement la loi de l'immigration. Cette loi permettrait la déportation de tous les étrangers qui faisaient de la sédition. Par ce nouvel amendement le gouvernement a le pouvoir de déporter tous ceux qui sont considérés comme séditionnels et qui ne sont pas sujets britanniques par naissance au Canada ou par naturalisation en Canada. Cette disposition s'applique donc aux émigrés venant d'Angleterre qui sont sujets britanniques mais qui ne se sont pas par naissance ou par naturalisation au Canada.

L'amendement tel qu'il vient d'être adopté permet la déportation des

émigrants qui, illégalement s'attribuent des pouvoirs dans le gouvernement du pays.

Un amendement à la loi de naturalisation sera aussi présenté à l'effet de dénaturaliser ceux qui seront trouvés coupables de sédition.

Ces dispositions ont, paraît-il, pour but d'atteindre certains agitateurs de l'Ouest.

Ottawa, 6. — Le comité de la Chambre des Communes qui s'occupe de la propagande séditionnelle vient de proposer une série d'amendements au code criminel.

Les associations qui auront pour but d'établir au Canada un changement dans la forme du gouvernement, dans les méthodes industrielles, ou économique, au moyen de la force seront considérées comme illégales. Tous leurs biens seront saisis et donnés à la Couronne. Toute personne qui fera partie d'une de ces associations sera passible d'emprisonnement. Celui qui louera un de ses immeubles à ces associations sera passible d'une amende de \$5,000 ou de 5 ans de prison.

MENACE DE GREVE

Toronto, 7. — Les employés de tramways de Toronto se mettront peut-être en grève le 16 juin. Aujourd'hui, les délégués de l'Union des employés de tramways ont eu une longue entrevue avec le gérant de la Toronto Railway Company, M. R. J. Fleming. Les employés exigent la journée de huit heures et un salaire de 55 sous de l'heure. M. Fleming a dit aux employés qu'il ne pouvait pas leur donner ce qu'ils demandent, mais qu'il était prêt à soumettre la question à un tribunal d'arbitrage.

Le contrat entre la compagnie de tramways de Toronto et ses employés expire le 16 juin. Ces derniers ont averti la compagnie qu'ils se mettraient en grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Les charpentiers qui s'étaient mis en grève pour obtenir 75 sous par heure de gages, retourneront au travail, lundi. Ils ont obtenu 70 sous de l'heure.

CERTIFICATS D'ETUDES LITTÉRAIRES

(obtenus après une année d'études au moins)

La Rde Soeur Sainte-Eliza, C. N. D. (avec distinction).

La Rde Soeur Sainte-Gérardine, C. N. D. (avec distinction).

La Rde Soeur Sainte-Madeleine de St-On, C. N. D. (avec distinction).

La Rde Soeur Sainte-Marie-Joseph, C.N.D. (avec grande distinction).

Mesdemoiselles :

Gertrude Karch.

Monsieur : Frédéric Deragon.

PRIX

Premier prix (\$25) : Mademoiselle Elise Rochelleau.

Second prix (\$20) : Mademoiselle Hélène de Passillé.

Troisième prix ex-aequo (\$15) : Mademoiselle Anniciade Gélinau.

[illegible]

165e saison

Le Black Rock House est un hôtel de villégiature de premier ordre, qui ne s'adresse qu'à la meilleure clientèle. Suites de chambres avec bain privé et toutes les commodités modernes. Service excellent. Orchestre symphonique, danse et concerts tous les Jours. Tennis, bains de mer, automobilisme sur des routes spectaculaires, près de plusieurs endroits historiques intéressants.

Magnifiquement situé sur un cap en face de la mer d'où la vue s'étend au loin, en direction du golfe et du port de Boston. Au milieu de jolies propriétés privées sur le célèbre chemin de Jérusalem. Pas de client indésirable. Brochure sur demande.

A. STANLEY STANFORD.

CHAMBRES D'AFFAIRES

J.-M.-PAUL ETHIER,
B.A., L.L.B.
NOTAIRE, C.C.S.
79, RUE STE-CATHERINE, MAIS.
Tél. : Lasalle 764. Tél. rés. : Lasalle 3188.

PRIME J. MARSAN, L.L.B.
NOTAIRE
320A RUE AMHERST
Spécialités : Successions, Prêts d'argent,
Incorporation des compagnies.
Tél. Est 1304.
JOS. P. A. TURENNE
Notaire

Notaire
483 LAGAUCHETIERE EST
Tél. Est 7813. Montréal.
Dépositaire du greffe de Médard
Perrault.

INGENIEURS CIVILS

Vincent, Girouard & Vincent
Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes.
76 ST-GABRIEL, MONTREAL.
Tel. Main 1168.

PHOTOGRAPHES
L. J. A. PELOUIN

Portraits au pastel et à l'huile : une
spécialité.
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3266.
Montréal.

PROFESSEURS

CASIMIR HEBERT

consul "ad honorem" du Pérou, professeur
de langues, de belles-lettres, de rhétorique,
répétiteur classique expert.
Latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc.
Préparation aux brevets.
Rédaction et traduction en plusieurs lan-
gues.

344A PARC LAFONTAINE

Mathématiques, Sciences, Lettres et Lan-
gues, en français et en anglais.
Préparation aux examens : brevets
ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.
RENÉ SAVOIE, I.C. et L.E.
Bachelier ès-art et ès-sciences appliquées

Enseignement individuel à paiement facile l'après-midi et le soir.
Cours pour dames et messieurs.
Renseignements fournis sur demande.
238, RUE ST-DENIS. Tél. Est 6162.
En face de l'église St-Jacques.

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR.
Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux brevets.

Cours aux deux sexes.
195 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. : Bureau, Est 7496 ; rés., Est 359.

Leblond de Brumath
259 EST RUE ONTARIO

Qui veut devenir rapidement médecin ?
 avocat ? dentiste ? pharmacien ?

HOTELS

VICTORIA HÔTEL
 Québec, H. Fontaine, Prop.
 Plan américain. Prix \$3.50 à \$4.00.
 Prix spécial pour les voyageurs de
 commerce, \$3.00 par jour.

SERRURIERS
E. TELLIER,
Serrurier-armurier, 233, Dorchester Est, au-
gule Saint-Denis, Montréal. Réparations de
gramophones, serrures, clefs, armes à feu,
image de scie, affilage de toutes sortes, ré-
parations de ressorts, gramophones. *Primes*

Réparations générales
Pour vos réparations générales
d'auto, accessoires, carrosseries
d'auto, garde-boue, coupe-vent

VIGER GARAGE, Ltée.
53, Bonsecours
Main 306.

MACHINERIES GENERALES
Pour toutes sortes d'ouvrages, concernant la machinerie d'autos, etc., etc. Spécialité dans la soudure. Outillage de première classe. A prix absolument bas. Satisfaction garantie.

LEFEBVRE ET FRERE
203 Hôtel de Ville. Est 4017.
Ostéopathe et pédicure-manicure
HEALTH SANITARIUM, ENR.

D. D. LEWIS
Ostéopathe et pédicure-manicure
Bonne santé, traitement hygiénique.
34A RUE PEELE, près de l'hôtel Windsor.
Tél. Upt. 954

REGLEMENTS DE COMPTES
TOUTES DETTES immédiatement réglées,
marchands, particuliers ; paiements faciles
aux intérêts ; Informations gratuites. Le-
nèux, 43 Place d'Armes, coin Craig. Soir,
SA Laurier ouest.
Tél. : Bureau, Est 8493. Rés., Upt. 3211.

F. TURGEON
AGENT PERCEPTEUR
 Spécialité : Perception de comptes de
 médecins de famille ; rapport fait et ar-
 rent strictement remis tous les mois. Réfé-
 rences de médecins fournies sur demande.
 705-EST RUE STE-CATHERINE
 Chambre 22
CADRES ET MIROIRS

la Cie Wisintainer & Fils Inc.
 Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
 Vieux cadres réparés, redorés : miroirs argentés. Une spécialité.

Gros et détail.
58-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture 47 Clarke, Tél. Main 5052.

LES NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

De *La Libre Parole*, 22 mai 1919:
La Société générale d'éducation et d'enseignement a fêté, hier, mercredi, ses noces d'or. Elle a été fondée fin 1868, l'année même où Jean Macé installait à Paris le siège de la *Ligue de l'Enseignement*.

Des deux côtés de la barricade, on comprenait l'importance de l'école. N'est-ce pas Leibnitz qui a dit: "Donnez-moi l'enseignement de la jeunesse et je transformerai le monde."

Mais les idées dont on s'inspirait dans ces deux associations étaient bien différentes. La Société d'Éducation et d'Enseignement s'organisait pour opposer à la thèse de l'État éducateur et maître des âmes la doctrine chrétienne de la liberté de l'enseignement, des droits des pères de famille et de la mission de l'Église, tandis que la *Ligue de l'Enseignement* soutenait précisément la thèse que venait combattre la Société générale d'éducation.

Le but principal, capital de cette Société était de travailler à la propagation et au perfectionnement de l'instruction fondée sur l'éducation religieuse et d'étudier par suite toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement.

Dès ses premières années, elle groupa des catholiques tels que le P. Ollivaint et le P. Caplier — les futurs martyrs de la Commune — MM. Chesnelong de Melun, Michel Cornudet, Augustin Cochon, Beluze, Keller, etc. Elle comprend des membres fondateurs, des membres actifs ou correspondants et des membres souscripteurs.

Elle est dirigée par un Conseil général. Ses travaux, son action, se partagent entre quatre comités: comité du contentieux; comité de l'en-

seignement primaire; comité de l'enseignement secondaire et supérieur; comité de l'enseignement des jeunes filles (ce dernier comité n'existe que depuis 1911).

La première campagne de la Société d'Éducation — qui depuis en entama et poursuivit tant d'autres — fut dirigée contre la célèbre formule, lancée dans les dernières années du Second Empire, par Jean Macé et sa *Ligue de l'Enseignement*: "l'instruction gratuite, obligatoire et laïque".

Pas un candidat de gauche qui ne se réclama alors de cette formule, pas une réunion politique de gauche où elle ne fut prônée, préconisée, recommandée.

La *Ligue de l'Enseignement* profita même de la guerre de 1870 et prétendit en tirer argument en lançant cette autre formule: "c'est l'instituteur prussien qui a vaincu en 1870", formule dans laquelle, comme il arrive le plus souvent, il y avait un peu de vrai et beaucoup de faux. Mais on devine aisément tout le parti que put en tirer la *Ligue de l'Enseignement* à l'appui de son programme; l'instruction gratuite, obligatoire et laïque.

Par les soins de la Société d'éducation furent publiés et répandus des brochures, des tracts admirablement rédigés et accessibles à tous où l'on démontrait tout ce qu'il y avait de fausseté, de mensonge et d'hypocrisie dans cette formule.

Que la gratuité fut une duperie et un mensonge, c'était facile à prouver. Il n'était pas possible, évidemment, que les instituteurs fissent la classe gratuitement; que les bâtiments d'école fussent construits gratuitement par des entrepreneurs, par des maçons qui ne feraient pas

payer leur travail, avec des pierres qu'on leur aurait données gratuitement.

Si donc les parents qui envoyaient leurs enfants à l'école ne payaient pas l'instituteur, il faudrait bien cependant qu'il fût payé par quelqu'un. Par l'État? Soit; mais avec quelles ressources? Avec les ressources que lui procure l'impôt, c'est-à-dire les contribuables. De sorte que, en définitive, ce sont toujours les contribuables qui ont à payer les frais de cette gratuité, riches ou pauvres, alors qu'autrefois, seuls, les riches payaient les frais de l'enseignement.

Une argumentation si positive, si claire, si démonstrative ne pouvait manquer de frapper les esprits, et c'est ainsi que le pétitionnement organisé par la Société d'Éducation contre les projets liberticides des Jules Ferry et des Paul Bert réunit plus de 1,800,000 signatures!

Pour ce qui est de l'impossibilité pratique d'assurer en tout temps la fréquentation obligatoire de l'école et du caractère antireligieux de l'enseignement donnée dans l'école publique, nous en avons trop souvent parlé ici pour qu'il soit besoin d'insister.

LE BULLETIN

Une des œuvres capitales — nous dirions volontiers l'œuvre capitale — de la Société d'Éducation, c'est son "Bulletin", publication mensuelle, qui est tout d'abord un lien entre la Société et ses membres, mais qui est surtout une revue, revue où sont étudiés, discutés tous les projets, toutes les propositions forgées par les sectaires contre la liberté de l'enseignement à tous les degrés, où il est rendu compte des congrès et réunions s'occupant d'enseignement, ainsi que des autres revues pédagogiques.

Les années qui ont précédé la guerre, surtout, forment un recueil d'un prix inestimable pour quiconque veut se rendre compte du mouvement des idées et des faits dans l'ordre scolaire.

La campagne contre les Manuels scolaires y a été suivie de très près; tout ce qui a été fait par les catholiques — y compris naturellement l'action des Associations des Pères de familles catholiques — et, d'autre part, la lutte entamée par les instituteurs publics contre les évêques, les poursuites dirigées contre nos prélats par les modernes "Libéraux", les réunions des "Amicales d'instituteurs" et des syndicalistes, de tout cela il est parlé dans ce "Bulletin" avec une abondance et une sûreté de documentation dignes des Bénédictins.

C'est un répertoire très riche pour qui s'intéresse au mouvement scolaire du côté des catholiques et du côté des anticatholiques; c'est, en même temps, une véritable encyclopédie de l'enseignement libre.

Entre autres renseignements précieux — et je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous ceux qu'on y trouve — le *Bulletin* a publié, dans les années de 1908 à 1914, une Revue des Revues laïques extrêmement instructive et suggestive.

Que de fois j'ai constaté, en suivant les discussions engagées à la Chambre et même au Sénat, que nos amis, les catholiques et les libéraux, auraient opposé à leurs adversaires des réponses bien plus démonstratives, bien plus convaincantes, bien plus écrasantes, s'ils avaient lu telles et telles pages du "Bulletin" qui me revenaient à la mémoire.

LE COMITÉ DU CONTENTIEUX

Il est une autre création de la Société générale d'Éducation qui a rendu d'immenses services, c'est le Comité du Contentieux, conseiller et défenseur de l'enseignement libre. Il se compose d'anciens magistrats, de professeurs de droit, de membres du barreau (avocats à la Cour d'appel, avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation).

Chaque question est étudiée par un rapporteur à qui le dossier a été soumis. Les conclusions de son rapport sont discutées en séance par le Comité, qui se réunit chaque semaine. L'avis, ainsi mûrement délibéré par les juristes les plus compétents, est immédiatement envoyé au consultant. Ce Comité du contentieux donne, en moyenne, un millier de consultations par an: elles sont gratuites. Toutes les questions qui peuvent intéresser les directeurs ou fondateurs d'écoles libres ont été et sont encore passées en revue.

En même temps le "Bulletin" de la Société d'Éducation publie, dans chacun de ses numéros, ou à peu près, sous le titre: "Bulletin judiciaire" ou "Questions de Droit", les principaux jugements, arrêts ou avis des tribunaux, Cours d'appel, Conseil d'État, Cours de cassation relatifs aux questions d'enseignement.

Ces avis et arrêts sont accompagnés d'observations qui, en expliquant le sens et la portée, même pour les non initiés, et font connaître

de façon précise aux catholiques l'étendue de leurs droits dans tout ce qui a trait à l'ouverture des écoles libres, à leur construction, aux sociétés et associations, aux sécularisations, enfin aux œuvres extrascolaires, garderies, ouvroirs, patronages, cours professionnels, etc.

Toutes ces œuvres, la Société d'Éducation les a continuées pendant la guerre: bien mieux, elle a fait de la guerre le "cœur de guerre". Elle a entrepris le "Livres d'or de l'Enseignement libre catholique". D'après des données certaines, elle donne les listes glorieuses des membres de l'enseignement chrétien tombés au champ d'honneur, ou blessés, ou ayant mérité des décorations, des citations ou des promotions à un grade supérieur. Ces listes donnent aujourd'hui un total de 705 tués à l'ennemi; 440 blessés, 1,279 décorations, citations et promotions.

"La Société générale d'Éducation et d'Enseignement" s'est acquies, on le voit, des titres exceptionnels à la gratitude émue et à la reconnaissance profonde des catholiques, des patriotes et des libéraux sincères.

Gabriel LATOUCHE.

AU SANCTUAIRE DE ST-OURS

PELERINAGE DE LA PAROISSE ST-PIERRE CLAYER, LE 15 JUIN.

C'est dimanche prochain, 15 juin, qu'aura lieu, à Sainte-Anne, le pèlerinage, organisé par la conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Pierre Clayer, à bord du vapeur *Trois-Rivières*.

Le départ se fera au quai Victoria, rue Berri, à 7 heures 30 du matin. A Boucherville, les pèlerins entendront la sainte messe et pourront communier, puis le navire se mettra en route sans autre arrêt, jusqu'à Sainte-Anne. Le retour en ville s'effectuera vers les neuf heures du soir.

Les dames bienfaitrices de la paroisse et celles associées à l'œuvre des pauvres, ont accepté avec bienveillance la direction des préparatifs du voyage; elles veilleront à assurer aux pèlerins tout le bien-être possible à bord du navire. Elles prient tous ceux que tentent cette excursion aussi pieuse qu'agréable de bien vouloir retenir leurs billets à l'avance, au prix de \$1.35, enfants 75 sous, car leur nombre est limité.

On peut se procurer des billets aux endroits suivants: M. L.-W. Bastien, 1521 avenue Papineau, tél. St-Louis 3478; M. A. Urbain, 1167 rue Chabot, tél. St-Louis 476; M. C. Desrochers, 1655 rue Cartier, tél. St-Louis 393.

(Communiqué).

PARC DOMINION

La chaleur a amené des foules plus grandes encore au parc ces jours derniers. La semaine prochaine, au théâtre de vaudeville, Mlle Queen et ses "20th century girls" présenteront un programme nouveau quant à la musique et aux costumes. Mlle Marshall et ses plongeurs renouvelleront leurs exploits. Les amateurs de musique remarqueront le kiosque nouveau beaucoup plus vaste qui a été construit au bord de l'eau. L'administration a décidé d'amener au parc quelques artistes d'opéra qui chanteront avec la fanfare. La première artiste à venir sera Mme Pascova, soprano, le 30 juin et toute la semaine qui suivra. Elle chantera deux fois par jour et sera accompagnée par la fanfare que dirigera le professeur Vander Meersch.

On a fait les arrangements pour la venue de Vessella et de sa célèbre fanfare italienne composée de cinquante musiciens pour un engagement limité de seize jours avec deux concerts par jour. (rec.)

PETIT CARNET

POUR L'EUROPE

Me F.-J. Bisailon, C.R., et Mme Bisailon se sont embarqués pour l'Angleterre hier matin, à bord du "Metagama". Me Bisailon s'en va plaider devant le Conseil privé.

COUSINEAU-LAFONTAINE

On annonce pour le 17 juin le mariage de Mlle Aline Cousineau, fille de M. Philemon Cousineau, ancien chef de l'opposition, avec M. L.-E. Lafontaine, avocat. La cérémonie nuptiale aura lieu à 7 heures le matin, dans l'église de St-Laur.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLEANCES

La garde du Sacré-Cœur de Saint-Charles a adopté unanimement, à sa dernière assemblée, une résolution de condoléances à M. Arthur Rathé, à l'occasion de la mort de sa belle-sœur, Mlle Antoinette Fortin, et à M. Eugène Normandeau, à l'occasion de la mort de sa sœur.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN

Service de wagons-lits modèles entre Montréal et St-Andrews, N.B.

Le service direct de wagons-lits modèles entre Montréal et St-Andrews, N.B., sera repris le jeudi 19 juin, avec un train partant de Montréal, gare Windsor, à 7 heures du soir et un autre de St-Andrews, N.B., à 5 heures de l'après-midi, vendredi le 20 juin et qui devra arriver à Montréal, gare Windsor, à 8 heures 30. Le service sera quotidien dans les deux directions, sauf le samedi.

De plus, ajouté un wagon-lit à compartiment circulaire chaque semaine, le mercredi et le vendredi soirs, de Montréal à St-Andrews, N.B., et le dimanche et le jeudi soirs, de St-Andrews à Montréal, le premier wagon quittant Montréal, gare Windsor, le 20 juin et St-Andrews, N.B. le 22 juin. (rec.)

LA PAUVRETE DU SANG
EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE
L'Histo-Fer Garnier
EST UN PUISSANT REGÉNÉRATEUR DU SANG
Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.
PRIX \$1.25

En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE
GOYER
agents spéciaux
150 STE-CATHERINE EST
Montréal.
et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

Le remède positif de la consommation

La Consommation, maladie contagieuse, se produit à tous les âges, et atteint surtout les scrofuleux (humides froids), les anémiques (pauvreté du sang), les personnes affaiblies par le travail, les privations ou les excès.

Elle résulte souvent d'un rhume négligé; elle s'annonce parfois par un crachement de sang ou par une petite toux sèche persistante.

Elle s'attaque aux poumons et forme des points grisâtres ou blanchâtres ou tubercules qui se ramollissent, s'étendent, se réunissent, suppurent, forment des cavernes qui détruisent les poumons.

Il n'y a qu'un moyen efficace, rapide, d'enrayer le mal, c'est d'administrer au malade la Solution de Biphosphate de Chaux Médical des Frères Maristes qui, aux premières périodes de la consommation, combat la formation des tubercules, provoque la cicatrisation des parois des cavernes et coupe le mal dans sa racine. Même aux périodes avancées du mal, on en obtiendra de bons effets.

Quarante ans de succès témoignent de son efficacité. En vente dans toutes les pharmacies. Prix, \$1.00. Distributeurs généraux: Casgrain et Charbonneau, pharmaciens en gros, 30 rue St-Paul Est, Montréal. (Ann.)

PELICAN

Havane forme Conchas

GRANDS MAGASINS GOODWIN

BICYCLETTES



Voici bientôt le temps des joyeuses randonnées sur les routes ensoleillées. Songez au plaisir que vous auriez cet été à pédaler en compagnie de joyeux camarades. N'y en a-t-il pas un parmi eux qui a une bicyclette Goodwin? Alors vous devez savoir ce que sont les bicyclettes Goodwin, car leur qualité, leur apparence et leur durabilité font que tous ceux qui en ont ne peuvent taire leur satisfaction.

Une visite à notre rayon d'articles de sport vous convaincra.

Bicyclettes, monture solide, selle et guidon extensibles, quelques-unes avec selle et guidon de bicyclette à gazoline. Toutes garanties. Grands 18, 20, 22.

48.00 50.00 55.00 64.00

Aussi bicyclettes de jeunes filles, noires seulement. Grandeur 22.

50.00

Goodwin's—Au sous-sol.

Cretonnes -- La verge .80

Les plus jolies nuances, les tons les plus délicats, se sont certainement donné rendez-vous sur ces magnifiques cretonnes. C'en est à se demander si ce sont des effets de lumière d'aurora ou de couchant, ou si toutes les fleurs de la création ne sont pas venues déposer sur ces cretonnes un peu de leurs teintes douces ou vives. Nous pourrions continuer longtemps ainsi, et nous en trouverions toujours à dire, car vraiment quand il s'agit de décrire ces merveilleuses cretonnes, le sujet est inépuisable. Venez plutôt les voir au deuxième étage chez Goodwin, et vous pourrez admirer une souplesse de texture, une richesse de dessins et de coloris à nulles autres pareilles. C'est une combinaison de reps et de tapisserie, à laquelle l'ensemble de la texture, du dessin et des couleurs donne l'apparence du velours. Plus de 30 effets différents. Largeur 30 pouces. La .80 verge.

Nous avons d'autres qualités de .90 à 2.25 et jusqu'à 8.50 la verge pour double largeur.

Goodwin's—Au deuxième.

MALLES DE CABINE

Il est temps de vous munir d'une de ces bonnes malles, si commodes pour les voyages en bateau. Peu encombrantes, logeant beaucoup, ces malles sont vraiment indispensables pour qui veut voyager agréablement et confortablement.

Malles de cabine, paroi inférieure en tôle munie de trois planchettes en bois, coins bien finis, serrures, fermoirs et garnitures d'acier, compartiments — 4 grandeurs: 32, 34, 36, 40.

5.25 5.50 5.75 5.95

Goodwin's—Au sous-sol.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.
Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'OUBLIÉ

par
Laure Conan

"Il est vrai que nous sommes peu nombreux, mais pour peux et perdus nous le sommes."
Chanson de Roland.

Villemaire n'était encore qu'un champ de bataille bien souvent ensanglanté, mais la sainte colonie, comme l'appelle LeClercq, était définitivement sortie du fort.

Sur la Pointe-à-Callières, à travers des champs cultivés, on apercevait une trentaine de petites maisons solides, à toit pointu, protégées par des redoutes.

Deux de ces redoutes attenaient à l'hôpital bâti sur le coteau et environné d'une haute palissade. L'asile des blessés disparaissait presque entièrement derrière ces grands plexus sinistres; on n'en voyait guère que le toit surmonté d'un svelte clocher où l'on sonnait le tocsin à

chaque attaque des Iroquois.

Ce jour-là, il n'y en avait pas eu, mais la besogne administrative avait été lourde.

Un peu fatigué, M. de Maisonneuve avait ouvert sa fenêtre et jouissait de la fraîcheur du soir, en causant avec son secrétaire, M. de Brigeac.

Derrière la montagne, le soleil couchant lançait ses derniers feux. Une splendeur enflammée flottait sur l'île royale, encore presque toute couverte de broussailles et de grands bois; et, au large, la Notre-Dame (2) se balançait comme perdue sur les flots éclatants et déserts. Mais Maisonneuve n'aimait à regarder que les petits champs des colons et leurs maisons humbles et frustes.

Ces nids de soldats, si chétifs de

vant la majesté des solitudes, avaient à ses yeux une grandeur, une beauté sacrée. C'étaient les assises de l'œuvre à laquelle il avait tout immolé, les commencements de cette puissante ville qu'il était venu fonder, au milieu de tant de périls, en l'honneur de la Vierge.

La chaleur avait été accablante, mais un vent frais s'était levé. Ce vent qui faisait chanter la forêt verte, faisait, aux alentours du fort, onduler les blés, lesquels avaient poussé admirablement.

"Pourvu que ces diables d'Iroquois ne réussissent pas à brûler nos récoltes, dit tout à coup Maisonneuve: rien n'abat des hommes comme d'être ainsi atteints dans leur travail."

Le secrétaire, en train de fourbir ses armes, avait planté sur le rebord de la fenêtre un poignard couvert de taches roussâtres, et froissait vigoureusement. Il répondit sans relever la tête:

"Mais, monsieur, ce n'est pas étonnant. Quand on a risqué tant de fois sa chevelure pour enseigner son champ, il est triste de ne récolter que des cendres."

—C'est vrai. Pourtant il y a des cendres qui communiquent le feu de la vie à la terre qui les reçoit, répliqua tranquillement Maisonneuve. Voyez-vous, il faudrait savoir

donner ses sœurs comme on donne son sang. Nul de nous n'est ici pour faire fortune.

—Non, Dieu merci! dit vivement Brigeac, relevant sa tête brune. Ce n'est pas la cupidité qui nous a amenés à Montréal. Nous autres, nous ne courons ni après l'or, ni après les belles fourrures.

—Ah! s'il ne fallait que du désintéressement, s'écria Maisonneuve; mais il nous faudra une constance bien obstinée. Les premiers pas de la civilisation sont ici prodigieusement difficiles. Je le crains, il s'écoulera encore bien du temps avant que nous ayons un peu de repos, un peu de sécurité."

Brigeac le regarda longuement sans rien dire. Sédit par la beauté de l'entreprise, il avait beaucoup sacrifié pour venir partager les labeurs et les dangers des colons de Villemaire. Nouvellement arrivé, il s'était déjà signalé par son courage; mais l'établissement lui semblait voué à la destruction.

Maisonneuve lut sa pensée dans son regard, et sa physionomie habituellement concentrée et réfléchie, s'anima.

"Vous croyez que nous ne pourrions tenir toujours contre des ennemis si rusés, si acharnés. Vous nous plaignez, dit-il, étendant la

main vers la lisière des bois où l'on apercevait les défricheurs à l'ouvrage.

—Vous plaignez! s'exclama le jeune homme dont les yeux brillèrent. Non, monsieur, je ne vous plains pas... et que Notre-Dame nous protège et nous donne la victoire.

—La victoire!... nous l'aurons, répliqua Maisonneuve avec une mâle assurance; mais, par exemple, il n'est pas dit que nous ne perdrons pas de soldats. On nous fait la guerre la plus horrible peut-être qu'on vit jamais. Le danger est partout... vous et moi, nous périrons peut-être; mais soyez tranquille, mon cher, l'œuvre vivra, car la fondation de Villemaire est un dessein venu du ciel (3).

—C'est doux à penser.

—Et facile à croire. L'île de

(3) Les Iroquois, encouragés par les succès inouïs qu'ils avaient remportés dans les combats des lacs, se jetaient sur les établissements Français. Leurs bandes se glissaient à la faveur des bois jusqu'au-dessous de Trois-Rivières. Ils attaquèrent les laborieux aux champs et infestèrent la campagne. Ils poursuivirent ce genre de guerre avec tant d'opiniâtreté qu'à peine, dit un contemporain, nous laissions-ils quelques jours sans alarmes. Incessamment nous les voyions sur les bras... C'est au milieu de ces luttes et de ces combats journaliers que cette belle et grande patrie du pays, Montréal, et les Trois-Rivières, mais surtout Montréal, fut acquise à la civilisation. C'est le labourer était soldat, chaque sillon était arrosé de sang. (Garnier, "Histoire du Canada").

Montréal appartient à la sainte Vierge. Vous savez, n'est-ce pas, qu'elle lui a été donnée solennellement, irrévocablement. Marie est notre Reine... et je voudrais voir sa statue briller dans les airs, au sommet de la montagne. C'est mon désir, c'est mon rêve... poursuivit-il, avec une émotion soudaine et profonde. Ah! si je pouvais! Tout notre espoir est en Elle, la Toute-Puissante... la Fidèle... l'Incomparable... la Radieuse..."

Le chevalier de la Vierge était devenu tendre, éloquent, et son jeune secrétaire l'écoutait, charmé.

"Vous avez reçu bien des preuves de sa protection?" demanda-t-il.

Le visage de l'idéaliste et héroïque fondateur s'éclaira d'un sourire très doux.

"Il me serait aussi facile de compter les feuilles de la printemps à fait sortir de ces bois, dit-il, indiquant du regard la forêt. Mais vous le savez, la peine, c'est la pierre angulaire... Aussi les épreuves en tout genre ne nous ont pas manqué, — et qui sait ce que l'avenir nous garde? — nous sommes les soldats de la Reine du ciel, mais nous ignorons comment notre soldat sera payée de ce côté de la tombe."

Les deux hommes échangeaient un sourire et restèrent silencieux, regardant devant eux, comme s'ils

interrogeaient l'avenir.

Faut-il dire ce que les attendait? quelle héroïque patience ils surent déployer, l'un contre la savante cruauté indienne, l'autre contre l'injustice et l'envie triomphantes?

"Etre homme, dure condition, fit Brigeac, qui avait pris la peau de chamois et la passait et repassait sur son poignard; mais j'ai lu quelque part qu'il vaudrait mieux brûler cent ans dans une fournaise que d'être privé de la moindre souffrance que Dieu veut nous donner."

—Celui qui a écrit cela était un éclairé, répondit Maisonneuve riant; mais, parfois, je voudrais bien que les villes se bâtissent encore aux accords de la lyre."

Il s'était levé et sa main bronzée effleurait les cordes d'un luth.

(A suivre)

LE BOLOGNA

DE

S. L. CONTANT

est toujours le bienvenu sur votre table. Exigez la marque S. L. CONTANT.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

Notre Page Littéraire

La childe dramatique de l'Oeuvre St-Luc

Sainte-Cécile de M. Alfred Poizat — Sur les pas du Semeur, de M. J. Le Bayon.

Pour une grande partie du public, sainte Cécile est simplement la patronne des musiciens, celle dont, avant la guerre, on célébrait la fête, le 22 novembre, à Saint-Eustache. Pour d'autres, et notamment pour ceux qui ont eu le bonheur de séjourner dans la Ville Éternelle, cette Cécile-là n'est pas celle qu'ils aiment dans leur cœur. Il y en a une autre, plus vraie, celle que Rome seule révèle au pèlerin étonné comme une des plus pures patriciennes de la ville des Césars.

A l'heureux voyageur qui a suivi silencieusement et pensif, l'auguste voie Appienne, à celle qui a visité la tombe de Saint-Cassien ou repose, humus de gloire, la cendre de tant de martyrs, à celui qui a vu le sépulcre primitif de la vierge, dans la crypte même des pontifes, sainte Cécile apparaît comme une figure idéale, éblouissante, un lis éclatant, triomphalement épanoui sur cette terre de tous les triomphes.

C'est le dernier chaînon d'une lignée magnifique qui commence à Caracalla, la femme de Tarquin l'Ancon, et se continue à travers les fastes de Rome, par tous les Métellus, consuls pontifes, généraux, dont les surnoms le "Numidique", le "Dalmatique", rappellent tant de retours victorieux et dans son palais de marbre, encombré de trophées et enrichi des dépouilles du monde, la jeune vierge, vouée au Seigneur, vit, mais étrangère à toutes ces richesses, véritablement pauvre en esprit; elle vit, couverte d'une robe de soie brochée d'or, mais son corps délicat frissonne sous le cilice.

C'est cette patricienne liliale, cette Cécile angélique, que M. Poizat a chantée dans son poème en adaptant à la scène l'histoire nuptiale de la Sainte. La tragédie est en trois actes, mais en raison même de la succession des scènes dans l'ordre historique, c'est une suite de tableaux où nous voyons l'empereur Alexandre Sévère très irrité contre les chrétiens, puis les conversions, assez rapides, de Valérien et de son frère Tiburce, enfin leur interrogatoire et leur mort. De cette transposition scénique des "Acta Sanctae Cæcilie" se dégage une impression de tendresse ineffable et d'infinité pureté. La pièce aura du succès dans les pensionnats de grandes jeunes filles et dans les œuvres. Elle leur est d'ailleurs destinée, et dans une lettre-préface élogieuse, le cardinal-archevêque de Paris la recommande "aux réunions catoliques de jeunesse".

L'auteur d'"Electre" et de "Sophonisse" a enveloppé son héroïne de la poésie ardent qu'enferme toujours une conviction profonde, et la jeune artiste qui interprétait le rôle, Mlle Suzanne Forey, de l'Odéon, lui a donné le charme de sa voix et l'enivrement d'une foi d'apôtre. Jugez-en: voici la jeune vierge qui s'en va avec son époux vers le palais qu'on leur prépare :

Les yeux de mon cœur par delà les cyprès,
Volent déjà les grands lys odorants qui sont
prêts.
On n'attend que du sang pour empoisonner
les roses.

Et comme Valérien ne comprend pas, elle lui déclare qu'elle est chrétienne :

Née des Scipion, fleur d'un sang d'où jaillit
En rameaux immortels la puissance de Rome,
Moi, Cécile, c'est fierement que je me nomme.
Pour ce temps éphémère et pour l'éternité,
La servante du Dieu de force et de beauté...

et dans cette cantilène que l'artiste a murmurée comme un déchirement de harpe, nous avons tous frémi de la même émotion :

A la porte des cœurs il frappe doucement
Comme s'il redoutait, lui, le céleste Amant.
L'émertude d'être écouté par ceux qu'il aime...

C'est encore Cécile qui, en extase comme Polyette, celle vers le ciel cette touchante prière :

Si je vous aime molus que je ne le devrais,
C'est que j'ignore encore, Seigneur, tous vos
attrails.
Mais qui pourrait vous voir sans s'écarter
soi-même,
Sans tout abandonner pour courir après
vous ?
Seigneur, révélez-vous afin que je vous
aime...

Ce fut un enchantement. Les vers que l'auteur nous dévoilait, non pas le talent de l'auteur, vous le connaissez, mais la foi qui l'anime et qui lui a fait trouver de pareils accents.

Il était opportun que la "Gilde dramatique" ouvrit la série de ses spectacles par la représentation d'une œuvre aussi haute. C'est le maletieux portique d'un palais qui pourrait cependant intimider les pauvres gens. Il faut leur donner une entrée moins grandiose, pour commencer, une porte de service. La "Gilde" l'a compris. La Sainte Cécile de M. Poizat ne pourra, en effet, être appréciée par tous les publics; elle ne sera même vraiment goûtée que par les âmes parvenues à un certain degré de spiritualité, et, devant certains auditoires, elle serait comme "margaritas..." L'autre jour, après le premier acte, des spectateurs placés derrière moi estimaient qu'en somme Cécile avait "roulé" (sic) Valérien. Il y a donc des esprits qu'il faut préparer. La "Gilde" a-t-elle ajouté une pièce plus accessible à la foule, à la pauvre grande foule qui a "faim du Verbe" et qui ne sait où aller l'entendre (nous mourons d'ignorance), et elle a donné un tableau avan-

LE PREMIER CORTEGE DE JEANNE D'ARC ET DE LA VICTOIRE

Page des Dames ou Littéraire

C'est au matin du 8 mai 1429.

La veille, après un assaut de treize heures, le fort des Tourelles avait été pris. Par le pont à demi rompu, Jeanne d'Arc était rentrée à Orléans au son des cloches, des fanfares et des cris de joie du peuple.

Quatre bastilles restaient aux ennemis sur la rive droite de la Loire, à l'ouest de la ville. Mais, au lever du jour, du haut des remparts, les sentinelles aperçoivent l'armée anglaise rangée en ordre de bataille dans la campagne. Les défenseurs d'Orléans sortent de l'enceinte et vont s'aligner devant les murs. Les deux armées sont ainsi en présence. Une heure se passe. Jeanne fait célébrer la Sainte-Messe sur un autel improvisé. Puis la messe ouïe, elle demande de quel côté l'ennemi "a la tête tournée".

— Du côté de Meung, lui dit-on.
— En nom de Dieu, ils s'en vont, s'écrie-t-elle; laissez-les aller et nous, allons rendre grâce au ciel et ne les poursuivons pas d'aujourd'hui, car c'est jour de dimanche.

Cependant, dans Orléans, à cette nouvelle, les églises se remplissent de peuple; les chasses sont décourues; une procession sort de la Cathédrale. Le Bâtard d'Orléans, qui l'avait ordonnée, les capitaines, les officiers du Duc, les procureurs, les bourgeois, le peuple la suivent avec recueillement. Jeanne est parmi eux, vêtue d'un simple jaseran, parce que sa blessure ne lui avait pas permis de reprendre son armure; les femmes de la ville marchent à ses côtés. Le pieux cortège suit la rue des Hôteleries, le pont tout délabré, passe sous la voûte des Tourelles à demi démolies. Après les oraisons dites par l'évêque au milieu de ces ruines, il revient par la chapelle de Notre-Dame de Saint-Paul et la porte Dunnoise.

Tel fut le premier cortège de Jeanne d'Arc et de la Victoire. De l'ordonnance de ce défilé, nous avons un curieux témoignage, presque contemporain. La Chronique de l'Établissement de la Fête du 8 Mai, rédigée environ vingt ans après la délivrance d'Orléans et conservée encore à la Vaticane décrit le cérémonial de la fête et indique qu'elle était déjà célébrée dans plusieurs villes de France.

Par Mgr l'évêque d'Orléans, lit-on dans la Chronique, avec tout le clergé et aussi par l'intermédiaire et l'ordonnance de Mgr de Dunnois, frère de Mgr le duc d'Orléans et du Conseil d'icelui et aussi de l'avis des bourgeois, manants et habitants d'Orléans, il fut statué qu'une procession serait faite le huitième de mai; que chacun y porterait lumière, qu'on irait jusqu'aux Augustins (ancien couvent près des Tourelles) où partout où avait été le combat; on ferait station en chœur, service convenable et oraisons; les douze procureurs de la ville auraient chacun en leurs mains un cierge ou seraient les armes de la ville; il en demeurerait quatre (des cierges) à Sainte-Croix, quatre à Saint-Euverte, quatre à Saint-Aignan; le lendemain, messe pour les trépassés et la serait offert pain et vin, et chaque procureur donnerait à l'offrande huit deniers parisis; on porterait les chasses de Monseigneur Saint-Aignan et de Monseigneur Saint-Euverte, les médiateurs et les protecteurs de la Cité et de la ville d'Orléans.

"On ne peut trop louer Dieu et les saints, car tout ce qui a été fait l'a été entièrement par la grâce de Dieu. Aussi doit-on avoir grande dévotion à la dite procession, surtout ceux de la ville d'Orléans, attendu que ceux de Bourges en Berry en font solennité; mais ils prennent le dimanche après l'Ascension, en l'année de la délivrance, c'était ce dimanche.

"Plusieurs autres villes en font aussi solennité, car, si Orléans fut tombé entre les mains des Anglais, le duc de Bourgogne en eût été fort blessé. Ainsi, par reconnaissance pour la grande grâce que Dieu a voulu faire et démontrer en la gardant des mains de ses ennemis, que la dite sainte et dévote procession soit continuée et non pas délaissée, sans tomber en ingratitude par laquelle viennent beaucoup de maux. Chacun est tenu d'aller à la dite procession et de porter lumière ardent en sa main."

"Et pour cela qu'un chacun soit averti de louer et de remercier Dieu, car, par aventure, il y a pour le présent des jeunes gens qui pourraient à grand-peine croire que les choses soient ainsi advenues; mais croyez que c'est chose vraie, et bien grande grâce de Dieu. Car, durant le siège, il n'y eut jamais aucune division entre les gens d'armes et ceux de la ville, quoiqu'ils furent avec ceux de la ville, ils furent comme frères et aussi ceux de la ville ne les laissaient, à leur pouvoir, endurer nécessité ou souffrance en quelque manière que ce fût."

N'est-ce pas qu'il est singulièrement émouvant, au moment même où Paris va déployer dans les rues un immense et triomphal cortège en l'honneur de Jeanne d'Arc et de la Victoire, d'évoquer cette première et antique fête et d'écouter — à près de cinq siècles de distance — le récit de ceux qui y prirent part, ce témoignage venant des profondeurs du passé et que Barrès appelle si bien la Voie de la Terre et des Morts?

Et les conseils d'union n'ont rien perdu de leur actualité. En 1429, il existait déjà l'union sacrée! "Durant le siège, il n'y eut jamais aucune division entre les gens d'armes et ceux de la ville, quoiqu'ils furent avec ceux de la ville, ils furent comme frères!"

J'ai déjà insisté ici même sur ce caractère d'union qui se dégage de toute fête de Jeanne d'Arc; celle qui fut la Grande Guerre est maintenant la Grande Pacificatrice. Quand on va voir à Orléans, au soir de la fête de Jeanne d'Arc, dans la vieille rue du Tabourg, la demeure de Jacques Boucher où la Pucelle résida, on voit conduit, au fond d'une cour ornée d'un puits aux montants de fer ouvragé, dans la tranquillité d'un monastère, la petite pièce qu'on voit montre comme la chambre de Jeanne d'Arc, à l'été décorée par le XVII^e siècle, trop oubliée, hélas! de la Bienheureuse et de ses vertus. Dans la voûte, des animaux fantastiques se dessinent en blanc sur le rouge des fonds asombrés par le reflet des grisailles. Au milieu des entrelacs et des rinceaux, un pélican se détache avec un relief puissant.

Cet emblème de l'amour et du sacrifice, mis là, peut-être inconsciemment, par l'artiste de la Renaissance, est bien à sa place dans la chambre de la douce libératrice. Il parle. Il enseigne tous les Français leur demande de sacrifier leurs divisions à l'amour de la Patrie.

Henry REVERDY.
(La Libre Parole)

Bibliographie

REVUE DOMINICAINE

SOMMAIRE DE JUIN

R. P. D. LAFERRIERE, O. P. — Les Mystères de la Vie.
Abbé ARTHUR DESCHENES. — Saint Thomas d'Aquin de la Vérité.
R. P. AUG. LEDUC, O. P. — Les Langues liturgiques.
C. D. — A. M. R. — Dans l'Eglise et dans l'Ordre.
R. P. R.-M. ROULEAU, O. P. — Révisions.
Abonnements: Canada: \$1.00; Etats-Unis: \$1.25. Saint-Hyacinthe.

LE DROIT PAROISSIAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

par Jean-François Pouliot, 1 fort vol. in-8, relié (Imprimerie "Le Saint-Laurent", Rivière-du-Lois, Canada). On sait quelle importance a la paroisse chez les Canadiens français, et par suite que le droit civil paroissial joue chez eux un rôle de premier ordre. Ce droit est d'ailleurs en quelque sorte dispersé: Certains statuts remontant souvent assez loin ont été codifiés; mais ils ne se rapportent qu'à une partie des questions journalièrement soulevées; tout le reste doit être résolu par l'usage et par une sorte de droit coutumier ou se déduire du droit parallèle, le canonique, qui ne peut être en opposition avec le droit proprement paroissial. D'où la difficulté et en même temps l'utilité de ce gros travail, soigneusement documenté et soigneusement rédigé. Pour les non-Canadiens, il peut être un document fort intéressant sur diverses institutions et coutumes que nous ne connaissons pas chez nous, et il est un modèle pour la rédaction de semblables "statuts".

(Le Correspondant, 10 mai 1919). A la suite de cette appréciation de l'un des périodiques les plus importants de Paris, nous pouvons rappeler ce qu'écrivait G. P., dans la livraison d'avril de "l'Action Française":

"La paroisse canadienne-française est en soi une communauté extrêmement intéressante. Elle a ses coutumes, ses lois, son organisation définies. L'étudier, codifier ses lois, noter ses coutumes, montrer comment elle se fonde, comment elle s'administre, comment elle se perpétue, cela n'est-il pas d'excellente action française, au sens le plus large de la chose?"

...L'auteur de ce beau travail sur notre droit paroissial a déjà publié, il y a quelques années, "le Nouveau Code Municipal annoté"; il paraît vouloir employer son temps à présenter aux avocats, aux hommes de loi, au public éclairé, toute une série d'ouvrages sur notre droit. Il peut difficilement faire œuvre plus méritoire que de nous éclairer sur la valeur de nos institutions et de nos lois.

F. LAURENT
PEINTRE
2994 ST-HUBERT
Saint-Louis 2759.
MONTREAL.

Spécialité: Peinture de clochers, églises, maisons, etc. Tirage de joints, nettoyage de la pierre et de la brique. Ouvrage garanti. Demandes des prix avant de placer votre ordre. Edifices faits par moi: Eglise St-Jacques, St-Joseph, etc., Château Frontenac, etc.

Sanatorium du Dr Roméo Leduc
A MARIEVILLE

Traitement par l'électricité et les rayons X de toutes les maladies qui ne peuvent être guéries par les moyens ordinaires de la thérapeutique. Le cancer, la neurasthénie, les paralysies, le rhumatisme chronique, les calculs biliaires, les poils follets, les taches de naissance, l'impuissance, les maladies nerveuses et les maladies chroniques en général.

Le Sanatorium de Marieville est probablement l'institut privé d'électrothérapie et de radiologie le plus parfait du pays. Son outillage est l'égal de celui des grands hôpitaux, et on y pratique toutes les applications électriques et radiologiques qui peuvent servir au diagnostic et la guérison des maladies.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis MARION & MARION
364 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

prit qui est leur, ce nouveau jalon posé le long de la route où progresse leur belle oeuvre.
(Communiqué).

L'EXPOSITION D'ORMSTOWN

L'exposition agricole annuelle d'Ormslow s'est close hier, après quatre jours d'activité. Elle a été un grand succès, surtout par le nombre plus grand des exposants et le choix des animaux. Quinze mille dollars ont été distribués en prix par l'Association des éleveurs du district de Beauharnois, organisateur de la dixième exposition ayant eu lieu à Ormslow. Outre la foule des curieux venus de toutes parts, jusqu'à des Etats-Unis, nombre d'agronomes avaient eu ordre de se rendre à l'exposition. A titre d'attraction encore profitable, l'Association avait mis à son programme des courses. Bien que faite dans le temps des semailles, l'exposition d'Ormslow aura révélé le degré de développement où sont nos fermes canadiennes-françaises, les plus à l'honneur à l'exposition.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Almazor Riopel, fils de M. Aldai Riopel, de l'avenue du Parc à Mademoiselle Cécile Asselin, fille du docteur Jos. Asselin de la rue Saint-Denis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle du Sacré-Cœur, paroisse Saint-Jacques, mardi 17 juin courant, à 8 heures a.m. Pas de faire part.

LE PRIX DU PRINCE DE GALLES

(De notre correspondant) Québec, 7. — Le collège de Montréal et le Séminaire de Sherbrooke ont obtenu cette année le prix du Prince de Galles. La correction des épreuves du baccalauréat vient d'être complétée. Le prix du Prince de Galles a été gagné en rhétorique par M. Ernest Jamin du collège de Montréal et en physique par M. Gaston Allard, du séminaire de Sherbrooke.

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez Toujours Le
SIROP GAUVIN
Pour le Rhume

Le Cerisier Sauvage
forme une aide précieuse au Menthol, à l'Eucalyptol et aux autres ingrédients antiseptiques et curatifs qui composent le Sirop Gauvin pour le Rhume. Récolté dans nos forêts Canadiennes et employé en infusions par les premiers colons du pays, avec les meilleurs résultats dans toutes les affections de poitrine, le Cerisier Sauvage constitue un tonique précieux des bronches et des poumons. C'est un véritable spécifique contre la Grippe, la coqueluche, les toux spasmodiques, l'asthme et toutes les affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacien-Chimiste
MONTREAL

Le Sirop Gauvin pour le Rhume est en vente partout à 25c la bouteille.

CRESOBENE
(CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobènes imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire, et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, RHUMES DE CERVEAU, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.

LE CORSET REDUCTEUR
RENGO BELT

c'est le corset qui — tout en réduisant la taille — donne de justes et élégantes proportions. Et il ne perd jamais sa forme, grâce à la solidité des matériaux avec lesquels il est fait.

Les personnes de taille moyenne ou corpulentes le portent de préférence à tout autre.

Dans les prix variant de
3.25 à 6.50

C. J. Grenier & Cie
401-403 RUE STE-CATHERINE, EST
— ANGLE ST-HUBERT —

ROD CARRIERE OPTICIENS-OPTICIENS
207 RUE STE-CATHERINE, EST
MONTREAL

HENRI SENECALE OPTOMETRISTES-OPTOMETRISTES
207 RUE STE-CATHERINE, EST
MONTREAL

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue et la correction obtenue par l'emploi des verres correcteurs donnant satisfaction.

Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de thermomètres, baromètres, de toutes sortes, hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels, aussi pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS: — A l'Hôtel-Dieu par Rod Carrière, de 9 h. 30 à 11 h., excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod Carrière, de 1 h. à 5 h. de l'après-midi, par H. Sénécal, Em. Carrière, Ad. Sénécal, de 9 h. du matin à 8 h. du soir. Tél. Bell Est 2257.

CARRIERE & SENECALE
207, RUE STE-CATHERINE, EST.

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE INC., 274, rue St-Denis, Montréal.

Le Véritable Spécifique de la Toux
=TAROL=

A base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, soulage rapidement et guérit sûrement: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les maladies des Voies Respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

L'ANÉMIE REND LES FEMMES PALES, FATIGUEES, SANS VIE ET SOUFFRANTES

LES PILULES ROUGES

LE VRAI REMEDE

RHUMATISME ET DEBILITE GENERALE

Les Pilules Rouges m'ont guérie de rhumatisme et de débilité générale; en plus, elles m'ont donné l'appétit. Autrefois la vie me semblait bien amère et tout me démoraisait. Maintenant la vie me paraît meilleure, aussi je suis toujours gaie; je ne suis plus nerveuse et je dors bien. J'ai fait prendre des Pilules Rouges à mes sœurs et à quelques amies; toutes en ont eu des résultats satisfaisants. Je considère les Pilules Rouges comme le meilleur remède pour la femme; j'en ai constamment chez moi et lorsque j'en me sens pas bien j'en prends quelques boîtes. — Mlle Rosanna Dufresne, 20 Vanderveken, North Side, Cohoes, N.-Y.

MAL DE DOS

Dans les premières années de mon ménage j'avais bien mauvaise santé. La famille et l'ouvrage m'épuisaient. Un mal de dos étrange m'était survenu et lorsque j'étais couchée je ne pouvais ni bouger ni me lever sans l'aide de quelqu'un. J'ai pris des Pilules Rouges, et me sentant mieux après quelques semaines de traitement seulement ma confiance fut gagnée; j'ai continué de me traiter et je fus bientôt guérie. — Mme Joseph Colletre, 548 rue Lasalle, Montréal.

DEPERISSEMENT

Je suis âgée de quarante-sept ans et suis mère de treize enfants. J'ai été bien épuisée dans mon ménage par la maladie, la mortalité. Comme je n'étais pas riche, il me fallut travailler plus que mes forces pour arriver à mettre les deux bouts ensemble. Je me sentais dépérir et n'y prêtai pas attention. Un jour ma faiblesse fut extrême; j'étais nerveuse et avais des maux de tête atroces. J'ai eu recours à plusieurs médecins, mais aucun ne me fit de bien. Une voisine, qui m'avait maintes fois rendu service, me recommanda les Pilules Rouges que je pris aussitôt. Après quelques semaines le courage m'était déjà revenu. Je persistai dans l'emploi du même remède et je fus guérie tout à fait. — Mme Gédéon Turcotte, 56, 1ère rue, Cohoes, N.-Y.

FAIBLESSE — HEMORRAGIES

Il y a un an, j'ai subi une opération et pendant cinq mois ensuite mon état fut lamentable. Il me semblait que j'allais mourir; d'ailleurs je tenais peu à la vie. J'avais des suffocations, des battements de cœur, des hémorragies et toutes sortes de maux qui accentuaient de plus en plus ma faiblesse, et les médecins ne trouvaient rien pour changer mon état qui restait lamentable. Je résolus de prendre des Pilules Rouges et après quelques semaines mes connaissances étaient surprises de me trouver beaucoup mieux. Quelques mois après j'étais très bien. — Mme Wellie Griffin, 767 rue Logan, Montréal.

NERVEUSE ET FAIBLE

J'étais très faible et très nerveuse et cela parce que j'avais commencé bien jeune à travailler dans une manufacture. Le manque d'air m'avait fait beaucoup de tort. Dans l'Almanach du Peuple je lus les témoignages de personnes affligées comme moi, qui s'étaient guéries par les Pilules Rouges. J'ai employé le même remède et je fus à mon tour ramenée à la santé. Aujourd'hui je n'ai pas confiance en d'autre remède et je n'en manque jamais. — Mlle Marie Laporte, 14 Railroad St., North Side, Cohoes, N.-Y.

FORMATION

Je ne saurais trop recommander les Pilules Rouges aux mères de famille pour leurs jeunes filles. Quand j'avais quinze ans, j'étais chétive, faible, souffrais de douleurs dans les côtes et d'une lassitude générale. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges qui me donnèrent des forces. Tout devint normal chez moi et ma santé fut très bonne. J'étais grasse et colorée après un traitement d'environ trois mois. — Mme A. Levis, 634A de Gaspé, Montréal.

DOULEURS INTERNES

Je travaillais depuis quelques années dans les manufactures. Mes forces s'affaiblissaient et, à certaines époques, j'étais obligée de me mettre au lit à cause d'hémorragies et de douleurs internes. Ma mère, qui prenait

des Pilules Rouges, me les recommanda et c'est avec ce remède que j'ai augmenté mes forces et me suis assurée une bonne santé. Je suis mariée maintenant, mère de deux enfants, et je me porte bien. — Mme Lorenzo Gagnon, rue St-Dominique, Bienville, Québec.

TROP FAIBLE POUR TRAVAILLER

Je suis heureuse que les Pilules Rouges m'aient rendu les forces que des maladies prématurées m'avaient enlevées. J'en étais à ne plus pouvoir travailler; bien des jours je devais rester couchée tant je me sentais faible, avais des vertiges, des palpitations. J'ai été un an dans cet état et à la fin, désespérée, je me mis à prendre des Pilules Rouges. Tout de suite la vigueur m'est revenue et aussi la santé. — Madame Michel Robichaud, Sheila, Gloucester, N.-B.

TRISTE A FAIRE PITIE

Je suis d'une constitution délicate. Après mon mariage, mes occupations plus nombreuses augmentèrent ma faiblesse et je fus pendant quatre ans à me traîner. Je devins si nerveuse que le sommeil me manquait presque totalement et je fus triste à faire pitié. Je décidai enfin d'essayer les Pilules Rouges qui m'ont complètement changée, m'ont fortifiée plus que je ne l'aurais jamais espéré, m'ont donné une bonne santé. — Madame Amanda Mercier, 344 rue de la Reine, St-Roch, Québec.

PALE — FAIBLE ET CHETIVE

J'étais faible, pâle, chétive et abattue. Des douleurs revenaient à chaque période et me maintenaient dans le même état de faiblesse. On me donnait toutes sortes de soins, me recommandait toutes sortes de précautions, cependant je souffrais toujours. Ma mère, qui avait déjà employé les Pilules Rouges, pensa un jour que le meilleur moyen de m'assurer force et santé était de me faire prendre ce remède. En effet, les Pilules Rouges m'ont ramenée complètement. — Mademoiselle Anna Jetté, Meyronne, Sask.

GRANDE FAIBLESSE

J'emploie les Pilules Rouges depuis trois ans je m'en trouve bien. Ayant toujours travaillé sans jamais me reposer, je me suis trouvée un jour très faible. Comme j'avais quatre enfants et aucune aide à la maison, je devais forcément négliger bien des choses et cela me fatiguait grandement. Mon beau-frère, qui est marchand, me recommanda les Pilules Rouges disant qu'il était certain qu'elles me ramèneraient à la santé. J'en ai donc pris plusieurs boîtes et je me suis guérie. — Madame Arthur Massé, 42 Clifton, North Side, Cohoes, N.-Y.

CONVALESCENCE

Les Pilules Rouges m'ont rendu la santé. Je le dis en toute sincérité. Après une typhoïde, j'étais tellement affaiblie qu'au bout de six mois je me traînais encore de faiblesse. Mon estomac ne supportait presque rien et j'avais toujours des maux de tête, des douleurs dans tous les membres. J'étais de plus très nerveuse. Les Pilules Rouges que j'ai ensuite employées ont ramené mes forces et m'ont parfaitement rétablie. — Mme E. N. Cormier, 1195 rue Chabot, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LA CULTURE INTENSIVE PAR L'ELECTRICITE

Pour stimuler la croissance des plantes, on a eu l'idée de faire appel à l'électricité, qui a la réputation d'être capable de tout et de se prêter à tout.

On a commencé par capter l'électricité atmosphérique pour la diriger vers le sol; on dressait pour cela en plein champ une sorte de paratonnerre à tige. Puis on employa les courants voltaïques: les éléments de pile, d'une forme appropriée, étaient constitués par une large plaque de zinc et une large plaque de cuivre, enfoncées verticalement dans le sol et reliées par un conducteur extérieur au sol; la terre humide tenait lieu de liquide excitateur. On voit que dans cette pile, le courant électrique agit était le courant intérieur à la pile, celui qui se rend du zinc à travers la terre.

Depuis dix à quinze ans, l'électro-culture se fait suivant une autre technique, qui paraît assez rationnelle et qui fournit des résultats encourageants. Examinons ce que donnent ces expériences et ce qu'elles promettent.

EMPLOI DE L'AIR IONISE EN AGRICULTURE.

Cette technique a été fixée par la collaboration du savant anglais sir Oliver Lodge avec J.-E. Newman. Dès avant la guerre, l'«Agricultural Electric Discharge Company» employa leur appareil. En voici la description succincte: La caractéristique du système, c'est le réseau métallique de décharge qui recouvre dans son entier le champ de culture. C'est un fillet en fil de fer galvanisé fin (un demi-millimètre de diamètre) à larges mailles carrées (2 à 3 mètres de côté chacune). Il est tenu horizontalement à une hauteur de quelques mètres au-dessus du champ, et soutenu par des poteaux de bois munis d'isolateurs de porcelaine; pour un meilleur isolement, le réseau métallique est relié aux isolateurs, non point directement, mais avec interpolation d'une certaine longueur de corde paraffinée.

C'est qu'en effet le fillet doit être porté à un potentiel électrique considérable, compris généralement entre 10,000 et 40,000 volts.

L'appareil générateur de courants à haute tension fut, dans les premières expériences, une machine électro-statique à plateaux. Présentement, elle est remplacée par un transformateur à deux enroulements, alimenté par un courant à basse tension (100 à 400 volts), et qui constitue en échange des courants alternatifs à haute tension (de 10,000 à 100,000 volts); un appareil supplémentaire (souple électrique, redresseur mécanique) est interposé de manière que dans le circuit d'utilisation, toutes les pulsations de courant soient de même sens.

Le pôle négatif de la source est relié au sol, et le pôle positif est connecté au réseau de décharge, lequel est donc porté à un potentiel de 30,000 ou 40,000 volts. Comme les fils du réseau sont fins, la densité électrique y est assez grande pour donner lieu à une décharge, visible sans l'obscurité sous forme de couronne entourant le fil ou d'éclairs. L'air avoisinant les fils est ionisé, c'est-à-dire que les molécules d'air se chargent chacune

d'une particule d'électricité positive, et sont alors repoussées par le réseau vers le sol; ainsi s'établit, par ce mouvement d'ions électriques, une circulation d'électricité entre le réseau et le sol.

La puissance électrique à mettre en jeu est-elle considérable? Non, elle équivaut, pour électriser une surface d'un hectare, à la puissance dépensée par quelques lampes électriques à incandescence des modèles courants. L'application de la décharge électrique, et se continue pendant toute la période de croissance des plantes, mais seulement pendant quelques heures au milieu du jour. De sorte que, pour une période complète de végétation, l'énergie totale dépensée n'est que de quelques dizaines de kilowatts-heure par hectare.

Dans ces conditions, les frais de l'électro-culture sont représentés surtout par le prix des appareils générateurs d'électricité et par le prix et la pose du réseau en fil de fer galvanisé. Dans une application en grand, sur une surface cultivée de 25 à 40 hectares, il faudrait compter sur une dépense totale d'installation de 8,000 francs.

Toutefois, l'expérience pratique n'a pas encore été faite sur cette ampleur, car jusqu'ici on s'est cantonné dans des essais sur des surfaces inférieures à un hectare.

Les particules ionisées sont soumises à deux forces principales: la force électrique, qui les dirige vers le sol, et la force du vent, qui les entraîne horizontalement. Quand le vent est assez fort, les ions sont emmenés hors du champ et vont influencer les champs voisins. Cela se produit surtout quand le réseau de décharge est suspendu à grande hauteur. Sir O. Lodge et Newman le mettaient, au début, à 4 ou 5 mètres de hauteur; actuellement, on le descend de 2 mètres ou même 1.5 mètre. La décharge est alors mieux utilisée, d'une part, parce que les ions ont un trajet total moindre à effectuer pour arriver jusqu'aux plantes; d'autre part, parce que l'influence électrique étant concentrée sur un espace moindre entre réseau et terre, les ions forment acquièrent une plus grande vitesse verticale: de ces deux chefs, l'entraînement des ions par le vent est diminué.

RESULTAT DE L'ELECTRO-CULTURE

Expériences antérieures à la guerre, en Angleterre. — De 1906 à 1912, des expériences furent exécutées sur le froment, à la ferme de M. Bomford, à Bevington Hall, près d'Evesham. Deux champs voisins, constitués par un sol identique recevaient les mêmes façons et la même semence, si ce n'est que l'un était, en outre, soumis à l'ionisation électrique dans les conditions que je viens d'indiquer.

Chaque fois — excepté en 1911, année de sécheresse — le champ électrisé a fourni des récoltes supérieures. Le taux d'accroissement, par rapport au champ témoin, a été nul en cette année exceptionnelle 1911, mais les autres années, il a été compris entre 20 et 39 pour 100; en moyenne, pour l'ensemble

de tous ces essais concernant le froment, il a été de 23 pour 100.

Expériences de 1914, en Ecosse. — Miss Dudgeon reprit les expériences dans sa ferme de Lincluden House, comté de Dumfries, sur un champ d'avoine d'une superficie de 40 ares. La décharge électrique fut appliquée pendant une durée de 800 heures.

L'accroissement de récolte, par rapport à un champ témoin, fut: pour le grain, 30 pour 100; pour la paille, 58 pour 100.

Expériences de 1916, en Ecosse.

— Dans la même ferme, cette année-là, les expériences portèrent encore sur l'avoine et furent dirigées par MM. Blackman et Joergensen. Semée le 27 mars, l'avoine germa le 13 avril, et c'est à partir du 14 que l'on appliqua la décharge électrique journellement. Un mois plus tard, l'avoine dans le champ électrisé était notablement plus verte et plus grande que dans les deux champs témoins. La décharge fut maintenue jusqu'au 17 août, au total durant 848 heures; l'énergie totale dépensée fut de 130 kilowatts-heure, correspondant — au taux de 10 centimes par kilowatt-heure — à une dépense de 13 francs. La parcelle soumise à l'électro-culture couvrait 40 ares (80 m. x 50 m.).

Moyennant cette dépense d'énergie minime, on a constaté un accroissement de récolte remarquable: pour le grain, 49 pour 100; pour la paille, 88 pour 100.

Au 3 juillet, l'avoine avait, dans le champ ionisé une hauteur moyenne de 80 centimètres, contre 53 et 50 dans les deux champs témoins.

Expériences de 1917 et 1918, en Angleterre. — Elles ont eu lieu, ces deux dernières années, à Liantwit Vada, près de Pontypriid, au nord de Cardiff, sur un champ de 84 ares, d'un sol argileux (argile 70 parties; sable 30 parties), qui fut planté de pommes de terre.

En 1917, le réseau était très développé, puisqu'il comprenait presque 6,000 mètres de fil de fer galvanisé disposé suivant des mailles carrées d'environ 2 mètres de côté. En 1918, on n'employa que 1,700 mètres de fil, en lignes parallèles écartées de 2.7 mètres, soutenu à moins de 2 mètres du sol. La décharge fut appliquée au début et à la fin de la journée, trois heures le matin et trois heures le soir; en 1917, du 10 août au 17 octobre, et, en 1918, du 22 juin au 27 septembre.

Par rapport au champ de contrôle le voisin, le champ électrisé fournit un accroissement de récolte de: 17 pour cent en 1917; 12 pour 100 en 1918; résultat moins remarquable que pour les cultures d'avoine, mais suffisamment intéressant.

Dans la cabine où était installé le redresseur électrique (contact tournant), l'herbe poussait très vite entre les traverses du plancher, et d'ailleurs les tiges ne tardaient pas à se couvrir de taches brunes. Les abeilles qui volaient sur le champ se tenaient très près de terre et généralement s'éloignaient vite.

Une pancarte fut appendue à la lisière du champ avec l'indication danger. Un cheval n'en tint pas compte et attrapa une décharge électrique au contact du réseau dont il emporta une portion sans dommage pour lui. Un chien de berger ayant frôlé sa queue au réseau se sauva en hurlant. Malgré la pancarte, ces installations à haute tension, tant qu'elles ne peuvent débiter que quelques millièmes d'ampère, comme c'est le cas, ne sont pas dangereuses pour les animaux ni pour l'homme, quoique l'électricité qui jaillit à leur contact soit très désagréable; mais dans des installations de grande envergure, où la puissance des appareils croît en proportion, il y aurait lieu de veiller au danger.

L'AVENIR DE L'ELECTRO-CULTURE

Quel jugement pratique porter sur ces essais?

Tout en faisant la part de l'optimisme des inventeurs et des opérateurs, il n'est pas douteux que dans l'ensemble des essais, une minime dépense d'énergie électrique a accru sensiblement et parfois considérablement la récolte. Le gain a été d'un huitième pour les pommes de terre, d'un cinquième pour le blé, d'un tiers ou d'une moitié pour l'avoine.

Toutefois, nos agriculteurs ne s'emballeront point pour un mode de culture qui tendrait à transformer nos campagnes en vastes toiles d'araignée, et qui nécessite une dépense d'installation assez forte ainsi qu'une surveillance quotidienne. Il est juste d'observer, à l'avantage du système, que les frais d'installation et de surveillance seront relativement minimes si l'électro-culture s'organise en grand.

Si l'on adoptait l'électro-culture, ce ne serait pas à cause de sa nouveauté, mais uniquement parce qu'elle serait capable d'augmenter le rendement des champs. Or, ce résultat ne doit-il pas être cherché d'abord dans des pratiques et procédés plus économiques et plus simples, par exemple l'amélioration des façons culturales, l'emploi plus rationnel et plus étendu des fumures, une sélection plus appropriée des semences, etc.?

Et puis, on aimerait, pour la juger, que l'électro-culture se dépouille de son mystère. Car, par quel mécanisme la décharge électrique agit-elle sur la végétation? Surtout, semble-t-il, par un processus chimique.

On sait que l'effluve électrique jaillissant dans l'air peut engendrer:

1° De l'ozone, c'est-à-dire de l'oxygène à forte concentration moléculaire, sous un état où il est doué d'une grande activité chimique; 2° des composés ammoniacaux et nitreux, résultant de la combinaison de l'azote de l'air produit avec les effets mécaniques; 3° des ions aidant à la condensation de la vapeur d'eau de l'air en gouttelettes; 4° l'ionisation précipite sur le sol ces gouttelettes d'eau et les poussières qui flottent dans l'air.

S'il s'agit des poussières charbonnées des districts industriels, leur précipitation est plutôt nuisible aux plantes. Les autres effets signalés peuvent être avantageux: la végétation, ainsi la vapeur d'eau précipitée, réaliserait une sorte d'arrosage discret du champ; les composés azotés engendrés dans l'air seraient un engrais d'autant plus avantageux qu'il est amené graduellement et intimement en contact avec les organes de la plante qui sont capables de l'utiliser; quant à l'ozone, il suractiverait la respiration des plantes. En outre, par un effet mécanique, l'ionisation crée sans doute comme une ventilation légère et continue de l'atmosphère où baignent les plantes.

Quelle est la part utile de ces divers effets? Ou bien l'électro-culture agit-elle encore par un autre mécanisme encore ignoré? Quelles sont les plantes qui peuvent en bénéficier, et à quelles plantes est-elle inutile ou nuisible?

En somme, il est encore malaisé de pronostiquer l'avenir réservé à l'électro-culture.

B. LATOUR.

(La Croix). NOUVEL AGENT

Villemonet, Abitibi, 7. — M. G. Cinq-Mars vient d'être nommé agent de la gare aux chemins de fer de l'Etat, en remplacement de M. J. A. Provencher.

UN NOUVEAU TRAIN TRANS-CONTINENTAL

Afin de répondre aux exigences du trafic toujours croissant du Trans-Continental et de permettre aux hommes d'affaires qui voyagent de faire plus rapidement le trajet entre l'est et l'ouest, la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien a inauguré un nouveau service quotidien express composé de wagons-dits, le «Trans-Canada Limited». Ce train, qui part de Montréal gare Windsor, à 3 heures 30 tous les après-midi, abrège de moins de quatre heures le trajet entre Montréal et Vancouver et épargne toute une journée d'affaires. Il est strictement limité et se compose d'un wagon-observatoire à compartiment, d'un wagon-dits modèle et d'un wagon-buffet. Il y a aussi un wagon-salon entre Montréal et Ottawa. Pour obtenir plus de détails et réserver ses places, s'adresser aux agents des billets du Pacifique Canadien ou à F. C. Lydon, 141-143, rue St-Jacques, Montréal. (rév.)

ADORATION NOCTURNE

Les membres sont convoqués pour samedi soir, à 7 heures 30, à l'église du Sacré-Cœur, rue Ontario, pour l'Office des Quarante-Heures.

PAUL-ÉMILE LAMARCHE

OEUVRES — HOMMAGES

L'Action française a publié ces semaines-ci, en un volume de trois cents pages, avec préface de l'abbé Lionel Groulx, les principaux discours et articles de Paul-Émile Lamarche, avec les principales études consacrées à sa mémoire. On trouvera dans ce volume, entre autres, la conférence de Lamarche sur le droit civil français sous la domination anglaise, ses discours sur les frontières du Manitoba, le canal de la Baie Georgeanne, la question bilingue, les partis politiques, ses notes au Canadian Courier et à l'Evening Post, ainsi que des articles de MM. Montpetit, Léon Lorrain, Athanase David, Antonio Perrault, Georges Pelletier, Omer Héroux, Albert Lozeau, Jean Nolin, Henri Bourassa, Blodgett, Arthur Hawkes, Armand Lavergne, les RR. PP. Théophile Hudon et Louis Lamonde, Michelle Le Normand, etc.

EN TOURNÉE PENDANT JUILLET JOSEPH SAUCIER

L'excellent baryton canadien Pour informations, s'adresser immédiatement

Le Bureau Musical LABERGE ET MICHAUD 70 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 2042.

THEATRE SAINT-DENIS

LE THEATRE LE PLUS FRAIS DE MONTREAL

SEMAINE DU 9 JUIN 1919

DERNIERE SEMAINE DE LA SAISON
LES CHATS ET RATS DE NELSON
Les chats et rats les mieux dressés
LES MITCHELL'S AERIENS
Artistes célèbres du trapèze et des anneaux
GERTRUDE DUDLEY AND CO.
De l'Opéra au Rug-Time
LE DUO ROBERT-DUMONT
Chanteurs de genre
GEORGES SARGEL
Le chanteur de l'armée française
KITTY GORDON
dans
"LA MAIN MYSTERIEUSE"
UNE COMEDIE DE LONESOME LUKE
L'OUEST CANADIEN
Une pittoresque de l'Ouest
Réservez vos sièges de loge par téléphone: Est 1000.
4 représentations dimanche: 2 h. 30, 4 h. 30, 7 h. 30 et 9 heures.

Le tout forme un volume du plus haut intérêt.
Paul-Émile Lamarche, Œuvres. Hommages, se vend \$1 franco, à l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal, et chez les principaux libraires. A la douzaine, \$10; au cent, \$75, port en plus. Adresser à l'Action française les commandes par quantités.

Faites à nos Salons Pathé votre choix de musique de vacances.

Ecrivez pour recevoir gratuitement tous les mois notre supplément Pathé.

DANS LES LAURENTIDES

Sur le lac, dans votre canot ou même lors d'une excursion dans la forêt ou à un lac voisin, un Pathophone sera pour vous, pour votre famille et vos amis, un compagnon joyeux, toujours dispos et intéressant. Songez aux charmes d'un concert sur l'eau, au plaisir de la danse dans votre chalet, à l'imprévue d'une soirée d'opéra par les artistes de l'Opéra de Paris.

Oui, tout cela vous sera possible si vous apportez avec vous un Pathophone.

Style "A"..... \$60.00 Style "B"..... \$90.00


471-477 RUE STE-CATHERINE EST

Ce Grafonola Columbia POUR \$5.00 comptant

et \$1.25 par semaine, \$35.40 est tout ce que vous avez à payer pour posséder ce Grafonola et 12 morceaux de musique à votre choix.

On trouvera dans ce volume, entre autres, la conférence de Lamarche sur le droit civil français sous la domination anglaise, ses discours sur les frontières du Manitoba, le canal de la Baie Georgeanne, la question bilingue, les partis politiques, ses notes au Canadian Courier et à l'Evening Post, ainsi que des articles de MM. Montpetit, Léon Lorrain, Athanase David, Antonio Perrault, Georges Pelletier, Omer Héroux, Albert Lozeau, Jean Nolin, Henri Bourassa, Blodgett, Arthur Hawkes, Armand Lavergne, les RR. PP. Théophile Hudon et Louis Lamonde, Michelle Le Normand, etc.

OFFRE SPECIALE

Nous échangerons votre vieux Graphophone pour un neuf. Si votre machine est trop petite ou trop grosse ou en mauvais ordre ou brisée ou encore si pour toute autre raison vous préférez en avoir une autre. Téléphonez ou écrivez-nous pour avoir nos termes spéciaux d'échange.

REPARATIONS
Consultez-nous pour la réparation de votre Graphophone et Piano; nos prix sont très modérés. Ouvrage garanti.

GRAFONOLA ET RECORDS
Notre assortiment de Grafonolas et records Columbia est le plus complet de Montréal. Demandez notre catalogue français.

PIANOS ET GRAPHOPHONES VENDUS A TERMES FACILES

CANADIAN GRAPHOPHONE & PIANO CO.,

204 RUE SAINTE-CATHERINE EST

A. A. Gagnier, gérant. Tél. Est 3539.

Le plus grand magasin de records Columbia à Montréal.

L'A.C.J.C. A MONTRÉAL

LA JEUNESSE ET
LE DEVOIR SOCIAL

CE QUELLE N'A PAS FAIT

Nous terminons la première partie de ces considérations en disant que nos cercles d'études sont une excellente préparation pour la véritable action sociale. Cette action, pour en faire connaître toute l'étendue, en effet, la plupart de nos cercles ne font pas connaître au grand public leurs initiatives particulières; ils travaillent dans le silence, leur main gauche ignorant ce que fait leur main droite.

Mais est-ce là réellement le meilleur mode d'action, et peut-il donner toute l'efficacité qu'on est en droit d'attendre? Nous n'osons répondre dans l'affirmative. En effet, dans ce domaine comme dans tous les autres, c'est l'union qui fait la force, et le travail individuel n'aura jamais d'aussi bons résultats qu'une action concertée orientant un grand nombre de volontés vers le même but. Or c'est précisément par là qu'a échoué notre action sociale jusqu'à ce jour. Chacun travaille dans sa sphère, mais sans se réchauffer au feu d'un foyer central; de nombreuses forces agissent, mais dans une direction particulière. Groupes ces forces; donnez leur une direction unique, et vous aurez décuplé le travail. Les bienfaits du groupement se sont fait sentir quand il s'est agi de l'action patriotique, il en sera de même de l'action sociale.

Dans cette œuvre de collaboration, il convient de s'attacher aux problèmes qui nous touchent immédiatement. Moins de grandes théories, et plus d'action pratique: telle doit être notre devise. Non pas qu'il faille abandonner complètement les grands problèmes généraux; mais ce qui importe, c'est de faire un travail profitable, et cela, nous l'obtiendrons en mêlant aux considérations d'ensemble des vues de détail. "Absorbés, écrit Georges de Montenach, par les généralités que, tous les jours, la presse présente à nos réflexions, nous perdons le sens des choses prochaines." Et nous développons ce sens, le vice-président de l'Association populaire catholique suisse suggère, que l'on demande à la jeunesse de faire des enquêtes sur les conditions sociales des milieux qui l'entourent. "C'est le travail des enquêtes, écrit-il, qui développe le sens de la responsabilité sociale et qui met à même de l'éveiller chez les autres. C'est encore grâce aux enquêtes que les nécessités présentes ne montent plus clairement, que l'on apprend à connaître les institutions à créer ou à promouvoir, que l'on vit les coups d'épée dans l'eau. L'autre avantage des enquêtes est de nous préserver de l'imitation machinale dans l'emploi des méthodes d'action. Nous ferons donc des enquêtes sur les misères sociales de notre quartier, nous irons au peuple, selon le mot du comte de Mun, pour savoir ce qu'il souffre et ce qu'il demande."

Alphonse LEMAY.

REUNION INTER-
CERCLE LE 10 JUIN

Le cercle Jacques-Cartier de l'A. C. J. C., tiendra une réunion inter-cercle, mardi prochain, le 10 juin, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Parc Lafontaine. La séance s'ouvrira à 8 heures précises. Sujet: L'étude méthodique chez les jeunes.

On est prié de considérer cette invitation comme officielle, même si la lettre spéciale envoyée à chacun des comités et des cercles leur parvient avant une réunion régulière. Nous comptons spécialement sur MM. les aumôniers, sur le zèle des présidents des cercles pour voir chez nous de nombreux représentants.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE, 12 JUIN

Deux jours après, le 12 juin, au même endroit et à la même heure, le cercle Jacques-Cartier donnera une représentation dramatique et musicale au profit de la colonie des vacances de Grèves; cette colonie a été fondée pour procurer aux enfants pauvres de la ville l'occasion d'un séjour à la campagne. Avis à ceux qui voudraient favoriser cette œuvre éminemment charitable et sociale, ainsi que le cercle organisateur.

A. LESSARD.

CONVOCATIONS

DIMANCHE

Savaria, (section collégiale), à 9 heures 30 du matin; La Salle, (section des Anciens).

LUNDI

Dollier de Casson, à 8 heures du soir; De la Mennais, à 8 heures du soir; La Haye, à 8 heures du soir; Pie X, (section d'étude) à 8 heures du soir; St-Clement, à 8 heures du soir; La Salle, (section collégiale), à 7 heures 15; Paul-Emile Lamarche, Jeanne d'Arc, à 8 heures du soir.

MARDI

Jacques-Cartier, réunion inter-cercle, à 8 heures du soir; Des Ormeaux, à 8 heures du soir; Eymard, à 8 heures 15 du soir.

MERcredi

Languevin, à 8 heures du soir; Le Moine, à 8 heures du soir; Notre-Dame, à 8 heures du soir; Saint-Denis, à 8 heures du soir; Sainte-Catherine, à 8 heures du soir; Saint-Stanislas, à 8 heures du soir.

VENDREDI

Comité central, à 8 heures 30 du soir; Bruchesi, à 8 heures du soir; Landry, à 8 heures du soir; Saint-Laurent, à 8 heures du soir; Barthélemy Vimond, à 8 heures du soir; sujet: "La Morale".

NOTES BRÈVES

La réunion que le Comité Régional devait tenir le mardi, 10 courant, conjointement avec les délégués des Cercles, est remise au 17 courant. Les délégués sont donc

priés de se rendre au Cercle Jacques-Cartier à la séance inter-cercle.

Ne pas oublier que chaque cercle doit être en règle avec le Comité Central afin de pouvoir être représenté au Congrès de Chicoutimi.

Le Cercle Laporte, de Sherbrooke est, recevra les délégués à la convention de l'Union régionale de Sherbrooke, le 8 juin. Le sujet général d'étude sera: "La Piété". Nous souhaitons le plus entier succès à nos amis de Sherbrooke.

Le Comité Régional remercie le Cercle Eymard pour la généreuse souscription qu'il a bien voulu lui envoyer.

L'Evangéline, de Moncton, souhaite à la jeunesse acadienne de fonder une association similaire à l'A. C. J. C. Notre association, vieille de quinze ans déjà, ouvre largement les bras à cette jeunesse et puisse Dieu permettre que l'année prochaine, nous voyions un grand nombre de cercles acadiens et aussi franco-américains affiliés à l'A. C. J. C.

Enfin, après un travail long et persévérant, le comité de la Société l'Assomption vient d'obtenir le contrat par lequel le peuple acadien rentre en possession du terrain de Grand-Pré. C'est la réussite d'un projet caressé depuis bientôt deux cents ans par les proscrits de 1755 et leurs descendants. C'est le retour d'un peuple au lieu sacré d'où furent brutalement chassés leurs ancêtres.

Que chaque membre se fasse un point d'honneur et un devoir de toujours porter l'insigne de l'A. C. J. C. C'est un signe de reconnaissance pour nos amis. C'est aussi une propagande qui se fait sans bruit autour de nous. Faisons ce que d'autres sociétés font si bien. Notre zèle ne leur doit pas être inférieur.

Rectification: L'adresse de de Martel n'est pas 121, Drolet, mais 21, Drolet.

A. N. de M.

UNION ST-PIERRE

CERCLE MEILLEUR, No 36

Mardi soir dernier, le cercle Meilleur, No 36, a continué sa série de soirées de famille organisées pour encourager le recrutement de nouveaux membres dans la société. Cette réunion avait été organisée sous la direction de M. E. Léveillé, secrétaire-archiviste du cercle, et malgré la grande chaleur, ce fut un succès complet, car la salle était remplie de membres du cercle et de leurs amis. Le président, M. Auguste Talbot, souhaita la bienvenue aux invités et présenta à l'assistance M. le Dr F. J. Demers, ex-médecin du cercle, militaire revenu récemment du front où il a passé plusieurs années à l'hôpital de Joinville à donner ses services à la grande cause de la liberté. Le Dr Demers, s'est dit heureux de revoir ses amis du cercle Meilleur et de revenir au moment propice pour continuer à rendre des services à la mutualité canadienne-française.

M. N.-E. Gobeil, directeur de l'Union Saint-Pierre, dans une courte allocution, sut intéresser son auditoire sur le but que poursuit la mutualité en général et l'Union Saint-Pierre en particulier. Plusieurs nouveaux membres furent admis à cette séance et invités à prêter obligation sous la présidence de M. H. Paquin, organisateur général. Le bureau exécutif était aussi représenté à cette jolie réunion par son secrétaire général, M. A. Chénard ainsi que M. J.-H. Lavallée, commissaire-ordonnateur général.

La partie de cartes fut jouée avec entrain et il y avait des prix en telle quantité que presque tous les joueurs rapportèrent des souvenirs de cette jolie réunion.

M. Talbot, président du cercle, remercia l'assistance et tous ceux qui avaient contribué au succès de la réunion et annonça également que la prochaine soirée de famille aurait lieu à la première séance de juillet, sous la direction de M. Maurice McGennis, l'un des vice-présidents du cercle Meilleur.

(Communiqué).

UN RAPPORT LIBELLEUX

Le juge Guérin a rendu jugement dans la cause de Chevalier, Chapdelaine et Faille contre Lamarre et Lamoureux. C'est la fin d'un long procès où les défendeurs réclamaient pour rapport libelleux fait par les deux inspecteurs Lamarre et Lamoureux la somme de \$10,000 pour le premier et de \$3,000 pour les deux autres. Me Rheaume a déclaré avant le jugement que ses clients seraient satisfaits de \$500 en tout. Il s'agit de détruire l'impression préjudiciable causée dans le public. La Cour a donné gain de cause aux employés de l'Assistance municipale et déclaré le rapport aux commissaires libelleux.

THÉÂTRE SAINT-DENIS

Cet établissement fera ses portes à partir du 16 juin et pour tout l'été. Le programme de la semaine prochaine comprendra les chats et les rats de Nelson, les Mitchell, acrobates aériens, Gertrude Duley et Cie, chanteurs, les Robert-Dumont dans des duos, Georges Sargel, soldat français décoré de la croix de guerre, dans des chansons guerrières.

Kitty Gordon paraîtra dans la pièce cinématographique: "La main mystérieuse", une comédie de Lonesome Luke et des vues de l'ouest seront aussi reproduites sur l'écran. (réc.)

ESSAYEZ LES

Jambons de 8 à 12 livres

S. L. CONTANT

Vous n'avez jamais dégusté rien de meilleur.

Les plus grands tailleurs à prix connu au Canada

The English & Scotch Woollen Co.

ETES-VOUS MARIE A UN MARCHAND DE

"HARDES FAITES"? Si oui, prenez un jour de congé

--Nous désirons vous entretenir de

nos vêtements faits sur mesures



C'EST avec vous, messieurs, qui êtes mariés à un marchand de "hardes faites", que nous désirons nous entretenir. — Avec vous qui payez de \$35 à \$55 pour des reliques de guerre en fait de "hardes faites". — Nous voulons vous montrer ce qu'est la véritable valeur. Vous direz probablement que cela ne se peut pas. Mais il y a des milliers d'hommes au Canada qui sont nos clients réguliers, qui savent que cela se fait — si vous ne le croyez pas, entrez dans l'un quelconque de nos 25 magasins dans 20 villes canadiennes, et examinez les magnifiques lainages d'avant la guerre. Il y a plus de 10 ans que nous offrons des valeurs en fait de tissus de qualité qu'aucun autre tailleur ou marchand de "hardes faites" ne saurait égaler à moins de demander le double de nos prix réguliers.

Complets et pardessus
Faits sur mesures

En rapport avec aucune autre firme au Canada

LES VETEMENTS "TOUT FAITS" sans la qualité du tissu et le style sont chers à n'importe quel prix — cette saison les modèles de guerre (vêtements tout faits) ne sont plus du tout en vogue — il n'existe qu'un seul moyen de ne pas vous vêtir avec de tels habits — c'est de faire faire vos vêtements d'après vos mesures individuelles.

Nous vous donnons des modèles de l'heure, des tissus de qualité, de l'individualité, de la distinction — un complet ou pardessus de printemps fait sur mesure pour un prix aussi bas que \$17. Il vous faut attendre un peu plus de temps pour avoir des vêtements faits sur mesure — mais ils surpassent tellement les autres que c'est le petit nombre qui se montrent récalcitrants — notre réputation repose sur des bases solides, de sorte que vous êtes assuré d'avoir les meilleures valeurs, en tout temps.

Y. Lavoie
Gérant général pour le Canada.

English & Scotch Woollen Co.

SEPT MAGASINS COMMODEMENT SITUÉS A MONTREAL

Siège Social

et
Salle de Ventes :
851 rue Sainte-Catherine Est
Montréal

Toronto

Ottawa

Sherbrooke

Québec

Lachine

Trois-Rivières

St-Hyacinthe

Sorel

Grand-Mère

Shawinigan Falls

Amherst

Sydney

Halifax

St. John

Moncton

New Glasgow

Siège Social

et
Salle de Ventes :
851 rue Sainte-Catherine Est
Montréal

Charlottetown

Fredericton

25 MAGASINS ET ATELIERS DE TAILLEURS AU CANADA

Aux Gens de
la Campagne

Ecrivez pour avoir des échantillons, des cartes de modes, un procédé pour prendre vous-même vos mesures, ainsi qu'un galon à mesurer gratis. Adressez-vous au No 851 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

GRANDE VENTE DE 2 JOURS

SAMEDI ET LUNDI

LES 7 ET 9 JUIN

"La pointe" d'audace est nécessaire pour oser faire une grande vente qui comprend, purement et simplement, des marchandises les plus nouvelles. Il a fallu braver des obstacles sans nombre pour pouvoir vous offrir des valeurs à des prix réduits. Une vente de ce genre ne peut pas être abandonnée aux risques de l'improvisation de réductions; il faut, par l'étude et la réflexion des exigences actuelles, lui donner un fondement indispensable, qui est le garant du succès et de votre faveur. Comme tout oeuvre humaine, cette vente a dû être préparée dans le labeur et le travail.

SOIE

800 verges de soie taffetas chiffon quadrillée, haute nouveauté pour robes d'été.

Valant 3.50, pour **2.10**

1500 verges de soie taffetas chiffon, grande variété de couleurs les plus nouvelles, pour robes et costumes.

Valant 3.00, pour **2.25**

300 verges de shantung de soie, couleurs assorties, pour costumes.

Valant 1.50, pour **1.00**

1500 verges de crêpe de Chine de soie, 36 pouces de large, noir, blanc, rose, vieux rose, gris taupe, azur, copenhagen, vert bourgogne, mais, très pesant pour blouses et robes.

Valant 1.50, pour **1.29**

SPECIAL

10 pièces de bengaline mercerisée, drab pâle pour costumes d'été.

Valant 1.75, pour **.59**

5 pièces de serge française pour robes, tout laine, belge, bleu marine, noir, gris, drab, 40 pouces de largeur.

Valant 4.50, pour **3.19**

5 pièces de bengaline française pour robes, noir, 44 pouces de large, tout laine, qualité très pesante.

Valant 6.50, pour **3.95**

35 pièces de marquisette pour robes d'été, patrons fleuris et avec pois, couleurs d'un tchatché particulier.

Valant 1.00, pour **.79**

Valant 1.50, pour **.95**

Valant 2.00, pour **1.35**

SPECIAL

10 pièces de crêpeline et voile blanc pour blouses et robes d'été, ce qu'il y a de plus chic, 54 pouces de large.

Valant 1.25, pour **.75**

CONFECTION

SPECIAL

Robes pour dames, genre couvre-tout, ceinture sur élastique.

Valant 1.50, pour **.98**

Blouses en marquisette blanche, légèrement défranchées.

Valant 1.75, pour **.98**

Blouses en crêpe de Chine, rose pâle, mais.

Valant 4.00, pour **2.69**

Blouses "Middy" en soie shantung, très bien confectionnées.

Valant 2.25, pour **1.98**

SPECIAL

Jupes blanches en rep, bonne qualité.

Valant 1.50, pour **.98**

Robes en fil pour fillettes, couleurs assorties, grandeurs 2 à 6 ans.

Valant 1.25, pour **.98**

Kimonos en challi de coton, ceinture élastique.

Valant 2.25, pour **1.95**

Robes de maison, couleurs foncées.

Valant 2.25, pour **1.39**

Blouses "Middy" avec collet et ceinture de couleurs.

Valant 1.50, pour **.98**

SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

Belles camisoles, avec et sans manches.

Valant .85, pour **.69**

Une autre ligne de camisoles d'été, avec et sans manches, dans toutes les grandeurs.

Régulier .60, pour **.45**

Camisoles d'été pour dames, avec et sans manches, grandeurs assorties.

Valant 1.50, pour **.98**

LAINE

Laine pour chandails, en balles de un once, vieux rose, rose pâle, rose, bleu, vert nil, castor et noir.

Réduit à **.23**

RUCHE

Ruche "Frilling" blanc, crème, blanc et noir.

Notre prix **.10**

Ruche de couleurs.

Valeur de .50 à .75 la verge, notre prix, la verge **.05**

GARNITURES DE MAISON

SPECIAL

50 douzaines de draps en coton blanc, grandeur 8-4.

Valant 2.00, réduit à **1.29**

Grandeur 9-4.

Valant 2.25, réduit à **1.49**

5 pièces de toile à nappe damassée de couleur, rouge et blanc, 58 pouces de large.

Régulier 2.00, réduit à **1.49**

10 pièces de toile à nappe blanche, 58 pouces de largeur.

Valant 1.25, réduit à **.89**

RIDEAUX

100 paires de rideaux, en marquisette, ivoire et beige, 3 verges de long.

Valant 6.50, réduit à **5.49**

Valant 7.50, réduit à **6.49**

Valant 8.50, réduit à **7.49**

Valant 15.00, réduit à **9.98**

100 paires de rideaux en net blanc, 3 verges 1-2 de long.

Valant 7.00, réduit à **5.98**

Valant 10.00, réduit à **7.98**

SPECIAL

1000 verges de marquisette écrue, 36 et 40 pouces de large.

Régulier .35, réduit à **.19**

25 pièces de net blanc, fleuri, 56 pouces de large.

Régulier 1.00, réduit à **.79**

50 pièces de marquisette fleurie de couleurs pour rideaux et draperies, 36 pouces de large.

Valant .75, réduit à **.59**

BAS

Bas en soie pour dames, noir, blanc, champagne, taupe, brun, grandeurs 8 1-2 à 10.

Valeur de 1.75, notre prix **1.49**

Bas en soie et fil pour dames, toutes les couleurs les plus nouvelles, grandeurs 8 1-2 à 10.

Valeur de 1.00, notre prix **.79**

Bas en fil pour dames, noir, blanc et brun, toutes les grandeurs.

Valeur de .75, notre prix **.49**

Bas en soie pour dames, noir et blanc. Pointures 8 1-2 à 10.

Notre prix spécial **.39**

Bas en coton pour enfants, noir blanc et brun, grandeurs 5 1-2 à 10.

Réduit à **.25**

Chaussons pour enfants, en fil blanc, rose et bleu.

Valant .35, notre prix **.25**

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

Sous-vêtements en fil (balbriggan), marque "Penman", manches et jambes courtes, grandeurs 34 à 44.

Régulier 1.00, réduit à **.75**

Sous-vêtements en fil double, marque "Penman", jambes et manches courtes, grandeurs 34 à 44.

Régulier 1.25, réduit à **1.00**

50 douzaines de corps et caleçons en fil, manches et jambes longues, grandeurs 34 à 44.

Régulier .85, réduit à **.69**

Combinaisons athlétiques, à carreaux médium, grandeurs 32 à 42.

Régulier 1.50, réduit à **1.00**

20 douzaines de combinaisons en coton pour garçons, manches et jambes courtes.

Régulier .75, réduit à **.59**

CHEMISES

25 douzaines de chemises de négligé, blanches, collet réversible, fait en dimity à petits carreaux.

Régulier 1.25, réduit à **.69**

CHAUSSENS

25 douzaines de chaussettes en fibre de soie, couleurs unies, avec rayures, grande variété de couleurs.

Régulier 1.00, réduit à **.75**

25 douzaines de chaussettes en fil noir mercerisé, pointures 9 1-2 à 11.

Régulier .50, réduit à **.35**

20 douzaines de chemises pour enfants, avec collet à même, en bonne indienne rayée, grandeurs 12 à 13 1-2.

Régulier .75, réduit à **.49**

SPECIAL

10 douzaines de chapeaux "Panama", pour garçons, grandeurs 10 à 14 ans.

Régulier 3.00, réduit à **1.90**

ARTICLES POUR DAMES

Parapluies pour dames.

Une valeur spéciale à **1.49**

Robes de nuit pour dames.

Régulier 3.00, réduit à **1.98**

Robes de nuit pour dames.

Régulier 2.00, réduit à **1.49**

Cache-corset pour dames, grandeurs assorties.

Réduit à 3 pour **1.00**

Cache-corset en soie, rose et blanche.

Régulier 1.00, réduit à **.79**

Jupons blancs pour dames.

Régulier 1.50, réduit à **1.00**

Parapluies pour enfants.

Réduit à **1.25**

COTON

50 pièces de coton blanc, fini toile, valeur exceptionnelle pour lingerie.

Valeur de .35, notre prix **.19**

10 pièces de nansouk blanc et crème, 40 pouces de large, qualité très fine pour sous-vêtements.

Valant .40, notre prix **.29**

50 pièces de coton jaune, 36 pouces de large, marque Bengal.

Valeur de .40, notre prix **.25**

20 pièces de coton jaune, 36 pouces de large, marque Bengal.

Valeur de .35, notre prix **.25**

TISSUS LAVABLES

Une caisse de mousseline en coupons.

Valeur de .35, notre prix **.15**

75 pièces de zéphyr canadien, grande variété de couleurs et patrons.

Valeur de .40, notre prix **.33**

15 pièces de zéphyr américain, grand patrons quadrillés, 36 pouces de large, en grande demande pour robes d'enfants.

Valeur de .50, notre prix **.39**

20 pièces de crêpon pour kimonos, des-sins assortis.

Valeur de .60, notre prix **.49**

2 pièces de duck blanc uni, 36 pouces de large, pour costumes et blouses "Middy".

Valeur de .60, notre prix **.49**

5 pièces de piquée blanc, belle qualité pour costumes.

Valeur de .50, notre prix **.39**

20 pièces de mousseline de couleurs, pour robes d'été.

Valant .40, notre prix **.25**

15 pièces de "Mull", bleu pâle seulement, 40 pouces de large.

Valeur de .60, notre prix **.39**

3 pièces de duck à auvents rayé.

Valeur de .50, notre prix **.39**

10 pièces de duck à chemises, rayé noir et blanc et bleu et blanc, foncé.

Valeur de .40, notre prix **.29**

BOUTONS

Boutons en écaille.

Notre prix, 6 cartes pour **.25**

SOUS-SOL

TAPIS ET PRELARTS

300 vgs. de bon préart, fini sur toile, 2 verges de large, envers peint, grand choix de dessins fleuris et quadrillés. Notre prix, la verge carrée **.77**

300 verges seulement de préart sur toile, même qualité que le précédent, un seul dessin, fond vert foncé, 1, 1 1-2 et 2 verges de large.

Valant .80, pour, la verge carrée **.65**

20 rouleaux de couvertures de plancher, marque "Feltex", 2 verges de large, garanti imperméable, très flexible, grande variété de dessins pâles et foncés.

Valant 1.25, pour, la verge carrée **.94**

Un lot de coupons de préart incrusté en quantités de 30 verges en deux coupons.

Val. 2.75, pour, la verge carrée **1.89**

TAPIS POUR ESCALIERS ET PASSAGES

5 rouleaux de tapis tapestry pour passage et escalier, 3 verges 1-2 de large.

Réduit à **1.45**

5-8 de verge de large **1.19**

8 rouleaux de tapis de jute, réversible, très solide, pour passage et escalier, vert vieux rose, bleu.

3-4 de verge de large, Val. .90 pour **.75**

5-8 de verge de large, Val. 75, pour **.65**

10 seulement de carpettes en tapestry, bonne texture, grandeurs 2 1-4 x 3, oriental, vert, drab.

Valant 20.00, pour **14.00**

8 carpettes, sans coutures, grandeurs 3 x 3 seulement, fond drab, dessin rouge.

Valant 25.00, pour **18.00**

15 carpettes en tapestry royal, sans couture, fond gris et vert, petit dessin pâle, belle valeur.

3 x 3. Valant 35.00, pour **26.00**

3 x 3 1-2. Valant 40.00, pour **29.00**

GANTS POUR DAMES

Gants longs en soie, noir, bleu marin et blanc.

Valant 2.00, pour **.99**

Gants en soie, noir et blanc.

Valant 1.25 et 1.50, pour **.89**

Gants en soie double, gris et pongé.

Valant 2.50, pour **1.99**

Gants en soie, noir et gris.

Régulier 2.00, pour **1.75**

VESTES EN SOIE POUR DAMES

Vestes en soie, bleu copenhagen et blanc.

Valant 8.00, pour **7.89**

Vestes en soie, gris foncé, rouge, rose et blanc, vert.

Réduit à **10.00**

Vestes en soie, gris et rose, bleu et blanc, rose et blanc.

Réduit à **15.00**

Chandails en laine pour dames, bleu, ambre, vert.

Notre prix **6.00**

Chandails en laine pour dames, avec manches, couleurs assorties. Nos prix économiques **8.00 et 9.00**

DENTELLE

Un lot de dentelle et insertion torchon.



La Vie Sportive

Il y aura une foule énorme à Maisonneuve

Le duel Métropole-Lachine, à 3 heures 30, demain, attirera une foule-record — Des guichets en quantité — Crescent vs Royal-Canadien.

Pour accommoder toute sa clientèle, qui envahira le terrain du National, demain après-midi, dimanche, la ligue Nationale indépendante, qui prévoit une assistance de cinq à six mille personnes, a décidé d'avoir sept à huit guichets, qu'elle ouvrira au public dès midi et demi, c'est-à-dire une heure avant le commencement de la première partie. Cinq guichets seront ouverts sur la rue Ontario, un, au besoin, en face du marché de Maisonneuve, et deux sur la petite rue Aird, pour les "bleachers" et ceux qui voudront aller sur la pelouse. De cette façon, la ligue indépendante accommodera son monde, et il n'y aura pas d'attente inutile aux portes. D'un côté, le National a promis de fournir des sièges à tous ceux qui seront à son terrain, demain, de sorte que les "fans" seront à leur aise. Le losange, placé en face de la tribune recouverte, depuis l'incendie d'une partie de l'estade, restera en même place, et tout le

monde verra de loin comme de près. Le programme de demain est le meilleur à date; le voici en deux lignes:

1 h. 30, Crescent vs Royal-Canadien.

3 h. 30, Métropole vs Lachine. Le Crescent aura comme battérie Henri Clément et Art. Mullen, une des plus fortes de la province. Cette fois, elle recevra un support indéfectible, et les partisans du Crescent assisteront à une grande partie. Le Royal-Canadien enverra dans la boîte Camille Crevier, Ed. Dampousse, receveurs leurs balle. Comme les Boyaux sont en tête pour frapper, on peut s'attendre à une exhibition de "slugging". Mais, Clément ne sera probablement pas décidé à laisser frapper ses balles.

Art. Duchesnil, Oscar Deschamps ou Bourdon lancera pour Métropole, tandis que Desjardins officiera pour Lachine.

Baseball au Shamrock

La Ligue de la Cité jouera deux grandes parties dimanche au Mile-End — Indiens vs Lachine, Fraser Brace vs Saint-Henri.

La Ligue de baseball de la cité entend s'affirmer d'éclatante façon demain encore, lors de ses parties au terrain des Shamrocks. Les quatre clubs qui figurent au programme sont les suivants:

Lachine vs Indiens.

Saint-Henri vs Fraser Brace.

Les batteries de ces équipes seront les suivantes:

Lachine: Larivière, Miller et Larivière.

Indiens: Palmer et Fish.

Saint-Henri: Guillaume, Bruno Châtelet et Ducharme.

Fraser Brace: Olivier, Paquette, Rivet et Cardinal.

Les umpires seront les mêmes que dimanche dernier: Albert Lefebvre et Sturgeon.

Le club Saint-Henri s'est assuré les services d'un fameux premier but du nom de Williams qui fera son

début dimanche contre le Fraser Brace.

Les quatre clubs feront l'impossible pour triompher, et le public qui se rendra au terrain des Shamrocks sera sûrement témoin de deux joutes sensationnelles. Les partisans du Saint-Henri et du Fraser Brace seront là en foule pour encourager leurs favoris et il y aura de l'entrain. Le champion coureur Edouard Fabre, sera là pour applaudir le Fraser Brace.

Les Indiens qui ont triomphé du Fraser Brace dimanche dernier par 2 à 1 se surpasseront demain pour mettre une nouvelle victoire à leur crédit et vaincre le Lachine.

Le même jour, le Saint-Arsène ira jouer à Saint-Laurent avec l'équipe du collège. Les amateurs de Saint-Laurent sont donc assurés de voir une bonne joute.

Les fervents de la boxe iront à l'Hippodrome

Tout est prêt pour l'ouverture de l'Hippodrome International, situé rue Lasalle, angle Boyce, deux rues au nord de la rue Ontario.

M. Wolston, gérant général de ce lieu d'amusement, n'a rien négligé pour faire un succès de cette séance d'ouverture et tout fait prévoir qu'il obtiendra ce résultat, car déjà un très grand nombre de billets ont été vendus et l'assistance à la séance d'inauguration promet d'être un record.

Dumoulin et Sullivan n'attendent que le moment d'entrer dans l'arène pour se livrer un combat comme rarement il nous ait été donné de voir, car la rivalité entre ces deux hommes est grande et comme plusieurs paris ont été faits sur les chances respectives des deux pugilistes, il faut s'attendre à un combat acharné de dix rondes.

La rencontre entre Langlois et Maxwell sera aussi fort contestée, car il est du désir du boxeur de Sherbrooke de mettre le pugiliste de la Canadian Vickers hors de

combat en moins de dix rondes. La tâche de Langlois sera plutôt difficile, mais non impossible, car comme ce boxeur désire obtenir un engagement lucratif avec la compagnie de l'Hippodrome International, il mettra tout dehors pour envoyer son rival au pays des rêves.

La lutte entre Tremblay et Bernard vaudra à elle seule le prix d'admission et devrait attirer à Maisonneuve tous les fervents du sport de la lutte, car cette rencontre est pour le championnat des poids légers du monde. Ce match sera donc dans trois à finir.

Wilfrid Cabana qui s'est taillé une excellente réputation en décrochant le titre de champion du monde de pour les poids et halteres, exécutera son fameux tour d'autobus, ainsi que plusieurs levers en barres et poids courts.

Le public qui se rendra à l'Hippodrome de Maisonneuve, cet après-midi, assistera à une séance intéressante, car les athlètes au programme sont les meilleurs du continent.

LE C. P. ST-ZOTIQUE EXPULSE DE LA LIGUE

LA LIGUE SE COMPOSERA DE QUATRE CLUBS — NATIONAL II RENCONTRERA SAINT-PIERRE DEMAIN APRES-MIDI.

A une assemblée de la ligue de croix Jacques-Cartier tenue à la paillasse du National jeudi dernier le Cercle Paroissial a été expulsé de la ligue pour refus de se conformer aux règlements.

La ligue Jacques-Cartier qui a traversé mille et une difficultés pendant la guerre se voit aujourd'hui obligée de faire face à un autre malaise.

Plutôt que de briser les règlements qui ont maintenu la ligue pendant trois années à la satisfaction de tous les clubs en faisant partie, le président M. R. Douthe préfère user de sévérité envers le C. P. Saint-Zotique qui a refusé de se conformer à la ligue malgré la défense formelle qui lui en avait été faite à une assemblée antérieure.

Il est malheureux de constater que ce n'est pas la première fois que le C. P. Saint-Zotique cause de la difficulté aux sportsmen qui s'occupent de croix. On se rappelle il y a quelque quatre ans, le C. P. Saint-Zotique mit la ligue Intermédiaire dans l'impossibilité de finir sa saison de croix qu'elle avait si bien commencée.

Le C. P. Saint-Zotique qui est une organisation paroissiale devrait s'animer d'un esprit sportif plus sérieux qu'il a montré jusqu'aujourd'hui. Quoiqu'il arrive la ligue Jac-

ques-Cartier ne se laissera pas abattre par cette difficulté passagère.

Le National II, le Rosemont, le Saint-Pierre et le Canadien Pacific ne comptent pas détruire en un jour les efforts de trois années de travail et de persévérance.

Le programme de demain qui comprendra les parties: C. P. Saint-Zotique vs Canadien Pacific, National vs Saint-Pierre, sera donné moins la première partie. Le National II et le Saint-Pierre qui se sont livrés une lutte acharnée dimanche dernier à Maisonneuve se rencontreront demain à Saint-Pierre aux Liens. La partie promet de provoquer le plus vif intérêt. Les deux clubs qui ont remporté tour à tour le championnat ne manqueront pas de donner une belle exhibition de notre beau jeu national. Donc en foule demain à Saint-Pierre aux Liens pour encourager nos intermédiaires.

LE COMBAT JACK BRITTON WALTER MOHR

Lundi et vendredi prochain se dérouleront deux grands jours de sport pour les amateurs de boxe. Deux champions visiteront en effet Montréal ces deux jours-là. Lundi, nous verrons Benny Leonard, champion des poids légers, et vendredi, la fraternité sportive de la métropole aura l'occasion de voir à l'oeuvre Jack Britton, le champion welterweight du monde et le vainqueur du fameux Ted Lewis. Les amateurs de sport de Montréal ont souvent entendu parler de Britton et s'ils ne l'ont pas vu avant aujourd'hui, c'est qu'un concours de circonstances défavorables a toujours

empêché le champion d'accepter les offres qui lui étaient faites. Vendredi soir, Jack Britton se mesurera avec Walter Mohr, de Brooklyn. Ce dernier est à l'heure actuelle dans toute sa force comme le prouvent à l'évidence les nombreux combats qu'il a faits dans ces dernières années. Mohr a fait face aux étoiles de la classe welterweight et a obtenu la décision sur une bonne partie des hommes avec qui il s'est battu. Il saura selon toute apparence faire bonne figure devant le champion.

LA RENCONTRE DE LUNDI SOIR

Il a souvent été dit que le boxeur qui savait cogner dur était celui qui savait remplir une salle, et c'est particulièrement vrai du champion poids léger du monde, Benny Leonard. Le "Nouvel Maitre" fera sa première apparition à Montréal, lundi prochain, le 9 juin, lorsqu'il rencontrera le "Loup d'Australie", Charlie Pitts, dans l'assaut principal de 10 rondes, sous les auspices du club de hockey Canadien, lors de la soirée de hockey. L'assistance à cette bataille dépassera certainement de beaucoup tous les records à date. La vente des billets est énorme, et les sièges continuent à s'enlever rapidement. On n'a pas à craindre, du reste, la chaleur, car la vague est passée. Au reste, il y a un merveilleux système de ventilation au Français, qui tient la salle dans un état tout à fait confortable.

Le champion du monde, qui vient de s'acheter une machine de dix mille dollars, fera le voyage de New-York à Montréal en automobile. Il sera à Montréal ce soir ou demain, de bonne heure. Il s'entraîne depuis plusieurs jours pour sa grande bataille avec Dundee, le 16, à Philadelphie, et il sera en forme exceptionnelle, lundi, lors de sa bataille avec Pitts. Tout Montréal le verra donc à l'oeuvre, après-demain, sur la scène du Français. En semi-finale, Roddy McDonald, de Glace Bay, N.E., fera 10 rondes avec Jack Aspin, qui a déjà battu Red Allan.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Saint-Louis: Philadelphia... 000004001—5 7 4
Saint-Louis... 040000002—6 6 1

G. Smith, Hoag et Abrahams; Tuero et Snyder.

A Pittsburg: New-York... 010000000—1 5 3
Pittsburg... 003200008—7 11 1

Benton, Perritt, Winters et McCarty; Adams et Lee.

A Chicago: Boston... 000000001—1 4 0
Chicago... 000000000—0 5 0

Rudolph et Gowdy; Hendrix et Killifer.

A Cincinnati: Brooklyn... 01001202—6 8 0
Cincinnati... 100201308—7 11 3

Pfeiffer et Krueger; Fisher, Luque et Wingo.

LIGUE AMERICAINE

A Boston: Detroit... 010000000—1 6 2
Boston... 00000111x—1 6 0

Ehmke et Ainsmith; Pennock et Schang.

A Washington: Saint-Louis... 010000000—1 5 1
Washington... 01510000x—7 14 0

Davenport, Leifield, Koob, Wright et Severoid; Shaw, Ayers et Picinich.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Toronto... 00000200x—2 7 1
Rochester... 000100000—1 4 2

Peterson et Sandberg; Clifford et O'Neill.

Baltimore... 101111000—5 12 0
Jersey City... 000010002—3 7 2

Parnham et Egan; Russell et Hyde.

Buffalo... 020000000—2 9 1
Binghampton... 200001000—3 9 1

Harscher et Bengough; Martin et Smith.

MORT D'INSOLATION

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 6. — Un ouvrier de cette ville, Ernest Beaudry, dont le domicile est situé rue London, a succombé à l'insolation, hier après-midi. Il était à travailler dans une tranchée pour le compte de la compagnie de téléphone Bell, quand il chancela tout à coup et s'abattit privé de connaissance. Ses compagnons de travail s'empressèrent de le secourir et firent demander le fourgon de l'hôpital qui transporta le malade chez lui. Malgré tous les soins, cependant, la malheureuse victime de la chaleur ne put reprendre ses sens et succomba peu après.

NOYÉ EN SE BAINANT

Le cadavre de M. Garpard Trempe, étudiant en pharmacie à Montréal, qui s'est noyé hier, à Rivière des Prairies, n'a pas encore été repêché. L'accident s'est produit alors que la victime était à se baigner en face de la maison d'un de ses frères. Le défunt était âgé de 22 ans. Il était fils de M. L. A. Trempe, voyageur de commerce de Québec.

MEUBLES DE BUREAUX

Dans notre assortiment considérable autant que varié de ces meubles et autres, il vous sera facile de faire un excellent choix.

Les communautés religieuses sont particulièrement invitées à visiter notre maison.

L.-G. SAINT-JEAN,
20-OUEST, RUE NOTRE-DAME,
près boulevard St-Laurent

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET
Extrait de Malt
DOW
The National Breweries Limited, Montreal

PELICAN
Le cigare préféré
fabriqué par
Legault, Thomson & Cie Limitée
122 est, rue Saint-Paul

"Les Amis du DEVOIR"
(Compagnie à responsabilité limitée)
AVIS
L'assemblée annuelle des actionnaires sera tenue au bureau du DEVOIR, 43 rue St-Vincent, le mercredi, 18 juin, à 8 heures du soir.

Rapport du président; élection des administrateurs, etc.

Montréal, 6 juin 1919.

J. B. PRINCE, président.

J. A. PAYETTE, secrétaire.

Cour supérieure, pour la province de Québec, district de Montréal, No 3277. Dame Rosie Panser, de Montréal, épouse de Samuel Taylor, marchand, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs ledit Samuel Taylor, défendeur. La demanderesse a formé une demande en séparation de biens contre le défendeur. Montréal, 14 mai 1919. Saül Trill, procureur de la demanderesse.

Cour supérieure, district de Montréal, No 3085. Dame Tillie Greenberg, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Alexandre Ofner, tailleur, et dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs ledit Alexandre Ofner, du même lieu, défendeur. Une action en séparation de biens a été intentée en cette cause contre le défendeur, ce jour, Montréal, 26 mars 1919. Michael Garber, procureur de la demanderesse.

Province de Québec, district de Montréal, Cour supérieure, No 1517. Joseph Pilon, voyageur, des cite et district de Montréal, demandeur, vs Louis Ryan, alias Amédée Bernard, des cite et district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Montréal, 2 juin 1919. T. Dépatie, député-protonotaire. Pilon et Fortier, procureurs du demandeur.

Cour supérieure, province de Québec, district de Montréal, No 104A. Sa Majesté le Roi, demandeur, vs Geo. Calamos, défendeur. Le 18ème jour de juin 1919, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 429, rue St-Jacques, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un Cash Register, tables de salle à diner, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions: argent comptant. Montréal, 6 juin 1919. G. A. Normandin, H.C.S.

Cour de Circuit, province de Québec, district de Montréal, No 6737. Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le 17ème jour de juin 1919, à 11 heures de l'avant-midi, nouvelle heure, au No 2090, rue St-Hubert, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, sa

COMMERCE ET FINANCE

MARCHÉ DE MONTREAL

SEMAINE PRENANT FIN LE 7 JUIN 1919.

Les prix de gros ci-dessous sont fournis par les maisons : "Ogilvie Flour Mills Co.", et "St. Lawrence Flour Mills Co.", pour les farines ; J.A. Vaillancourt, pour les œufs, laitages, etc. ; "Hart et Luckwell", pour les fruits et légumes ; Quintal et Lynch, Liée, pour les grains et fourrages ; et D. Hutton et Cie, pour le poisson.

Prix vendant aux épiciers.

Prix de gros :

FARINE-TYPE

Franco à bord (f.o.b.)
Montréal \$11.00
Au wagon, livable au mou-
lin \$11.10
En lots fractionnés et aux
épiciers 11.30

ISSUES DE BLE ET AVOINE

ROULEE

Avoine roulée, sac de 90 lbs \$4.25
Farine d'avoine :
Avoine roulée, baril \$9.00
Issues de blé :
Son Man., au wagon, tonne, \$44.00
Gru Man., au wagon, tonne, \$46.00
Moulée pure, au wagon, \$6.00
Moulée mélangée, au wagon, \$6.20
Les engrais sont rares.

OEUF

Oeufs No 1 53s
Oeufs choisis 56s

BEURRE

Beurre de crème, frais 56s
Beurre de choix, en bloc 57s
Margarine 35 à 38s

FROMAGE

Fromage doux, la livre 33s
Fromage fort, la livre 34s
Fromage d'Oka 40s

SAINDOUX

Bonne demande. La lb.
Saindoux pur, en tincture 36s
Saindoux pur, en eau 37s
Saindoux pur, bloc de 1 lb. 38s

POIS ET FEVES

Pois à soupe, le minot \$3.50 à \$4.25
Haricots secs (féves blanches ou jaunes), le minot 84.80

FRUITS DE LA CALIFORNIE

Pamplemousse (grape fruit) 89.00
Oranges de Californie \$7.00 à \$7.25

Oranges du Mexique \$4.00 à \$4.50
Céris, la boîte \$5.00
Poires, la boîte \$8.50
Citrons 35.50
Ananas, la caisse \$7.25 à \$7.50
Fraises, la boîte 40 à \$45
Bananes, le régime \$6.00 à \$6.50

Winesaps, la boîte \$7.25

LEGUMES

Céleri, la caisse \$7.00
Choux, la caisse \$7.00 à \$7.50
Oignons du Texas, la caisse \$6.00
panier \$5.25
Tomates, la caisse \$7.00 à \$7.50
Concombres, le panier \$5.50
Champignons, par 3 livres \$4.50
Noix de coco, par centaine 10.00
Asperges, la douz. \$7.00 à \$7.50
Epinards, le baril \$6.00
Laitue de Floride par lot de 2 douzaines \$4.75 à \$5.00
Radis, par douz. de boîtes \$1.25
Oignon rouges, par 97 lbs 10.00

DATTES ET NOIX

Dattes, le colis 22 à 25s
Noix nouvelles, la livre 20 à 25s

CEREALES

PRIX EN ENTREPOTS A MONTREAL

Marché ferme
Avoines de l'Ouest, par 34 lbs :
No 2, Canada-Ouest 94s
No 3, Canada-Ouest 90s 1/2
No 1 d'alimentation (feed) extra 90s 1/4
No 2 d'alimentation (feed) 83s
No 2 blanche (rare) 91s
Mais No 3, jaune \$1.50
Orges de l'Ouest, par 48 lbs :
No 3, Ontario \$1.40
Orges de l'Ontario, No 3, extra \$1.41
Orges de Manitoba, No 4 \$1.39
Blé à volaille, par 100 livres \$3.50

FOURRAGES

SUR WAGONS A MONTREAL

Récolte de 1917
Mil No 1 par 2,000 lbs \$4.00
Mil No 2 38.00
Mil et trèfle 36.00
Mil No 3 35.00

MARCHÉ CENTRAL AU POISSON

Ligelin, choix, la lb. 7s 1/2
Morue marchande, la lb. 7s
Flétan frais, la lb. 20s
Brochet frais, la lb. 10 à 12s
Poisson blanc, la lb. 15 à 16s
Truite saumonée, la lb. 18 à 19s
Homards vivants, la lb. 30s
Homards, cuits, la lb. 25s
Frites, haddock fumé 18s
Doré congelé, la lb. 14 à 15s
Plies, la lb. 8 à 10s
Butter Fish 15s

Obligations 6 1/2% Cinq ans

Montreal Tramways & Power Co., LIMITED

PRIX : 101—plus l'intérêt couru.

RENE-T. LECLERC

BANQUIER ET COURTIER

160 rue Saint-Jacques, Montréal.

Téléphone : Main 1260-1261 et 922

(Maison fondée en 1901)

LES DYSPESIES

Causes

Excès de table.
Alimentation lourde.
Repas irréguliers.
Habitudes sédentaires.
Emotions morales, neurasthénie.
Insomnies.
Veilles prolongées.
Maladies du foie.
Goutte.
Rhumatismes.
Tuberculose.
Maladies diverses, etc., etc.

Symptômes

La digestion est difficile.
Le ventre est ballonné.
Le malade est constipé.
Il a des maux de tête, il maigrit.
Il est malheureux et impatient.

Général

Suivre un traitement alimentaire rationnel.
Manger peu de viande et beaucoup de légumes.
L'heure des repas sera réglée.
Manger sans se presser, très lentement.
Bien mastiquer et bien insaliver les aliments.

Traitement

Conseiller une cuisine simple et une nourriture peu abondante et peu épicée.
Eviter les boissons ou aliments très chauds ou glacés.
Manger le moins sale possible.
Beaucoup d'exercice au grand air.
Se laver soigneusement la bouche après chaque repas.
Veiller à la régularité des selles.
Pas de travaux intellectuels excessifs.
Pas de préoccupations morales.
Aider la digestion par les tablettes Pap-Sag.

Général

Nous ne connaissons pas de cas de dyspepsie que les tablettes PAP-SAG n'ont pas guéri.

Prix : 50s la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

théories si fréquemment exposées par le "Devoir" et son directeur, à savoir que les colonies doivent la plupart du temps se garder de trop de reconnaissance sentimentale vis-à-vis de la métropole qui les domine et les exploite, parce qu'elles leur sont un bénéfice et non une charge.

Et ces considérations valent également pour ce qui est de l'exportation des capitaux, si largement pratiquée de nos jours. Trop de Canadiens se consument en béate gratitude envers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, sous prétexte que ces deux pays alimentent nos industries de l'excédent de leurs capitaux disponibles. A la méditation de ceux-là, nous soumettons cette règle formulée par un autre économiste français, M. Gide, qui n'a, que nous sachions, aucune attache avec les nationalistes du Canada : "Il faut se dire que prêter à intérêt ce n'est pas faire acte de libéralité, et que lorsqu'un prêteur a touché l'intérêt maximum que l'état du marché lui permet d'obtenir, il ne lui est rien dû de plus, et s'il exige des avantages supplémentaires, cela ressemble trop à de la usure."

Ce sont des notions comme celle-là qui nous manquent, coloniaux que nous sommes.

Venceslas TREMBLAY.

LES PRODUITS LAITIERS

LE FROMAGE FAIT UNE CHUTE DE PRES DE 3 SOUS ET DEMI. A CORNWALL.

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue, hier, au Board of Trade, les offres se sont élevées à 1,470 mottes de beurre de beurrierie, dont 275 mottes de pasteurisé, ont changé de mains à 53 sous la livre, 985 mottes de haut choix, à 52 sous et 1/2, et 210 mottes de bon choix, à 51 sous et 3/4 la livre. A la même enchère, on a enregistré 1,750 meules de fromage, dont 1,050 meules de No 1 blanc ont changé de propriétaire, à 29 sous et 3-16 la livre, et 700 meules de blanc No 2, à 28 sous 13-16 la livre.

Cornwall, Ont., 7.—Les offres de la journée d'hier se présentent à 315 meules de fromage blanc et à 2,425 meules de fromage coloré, soit en tout 2,740 meules. Le blanc s'est vendu à 28 sous et 1-16 la livre et le coloré à 28 sous, soit un moins-value de 3 sous et 7-16 la livre, par rapport à la semaine dernière.

Pictou, Ont., 7.—A la réunion d'hier après-midi, 1,388 meules de fromage ont changé de mains à raison de 28 sous et 9-16 la livre.

Stirling, Ont., 7.—A la séance ordinaire d'hier après-midi, on a mis en vente 700 meules de fromage, et 250 ont été absorbées à 28 sous, 210 à 28 et 1-16 et 240 à 28 sous et 3/4 la livre.

BOURSE DE MONTREAL

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER
Actions ordinaires
Bell Tel. Rights, 410 à 2-3-4.
Brazilian, 110 à 30 1-4, 75 à 59, 75 à 58 7-8
20 à 50.
Steamship, 65 à 52, 10 à 51 3-4.
M. L. H. and P., 1 à 2 1-4.
Quebec Ry., 20 à 21, 10 à 21 5-8
Shawinigan, 25 à 124 1-2, 22 à 124 3-8, 25 à 124.
Asbestos, 30 à 77, 25 à 76 3-4.
C. F. Fishing, 50 à 51 1-4, 60 à 54.
Brompton, 805 à 61 3-4, 85 à 64 1-2, 275 à 64 5-8, 150 à 61 3-4, 15 à 65, 675 à 64 7-8, 10 à 64 1-4, 475 à 65.
Cement, 35 à 68 1-2, 4 à 60, 80 à 68 1-2, 5 à 68 5-8, 75 à 68 1-2.
Converters, 75 à 57.
Loco, 240 à 75.
Carriage, 5 à 13.
Smelting, 10 à 28 3-4, 25 à 28 1-2.

Placement de tout repos \$290,000.00

Obligations garanties
1ère et unique hypothèque,
avec fonds d'amortissement.

Huit ans

6%

COMPAGNIE DE L'EDIFICE DANDURAND, LIMITEE

U. H. Dandurand, président.

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Intérêt payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre.

COUPURES : — \$100 — \$500 — AVEC COUPONS

Valeur de la propriété estimée par des experts... \$775,000.00
Revenu net... 41,715.00
(presque deux fois la somme des intérêts annuels, à 6% sur \$450,000.00)

Ces obligations sont : des placements légaux pour les banques d'épargne, compagnies d'assurances, caisses d'économies, successions, etc.

Prix : Le Pair (100) et les intérêts accrus

Pour détails et blanc d'application s'adresser au SYNDICAT DE SOUSCRIPTION

T. Brassard, Notaire,
St-Jean, Qué.

Elz. Chabot, Notaire,
St-Hyacinthe, Qué.

J. Wilf. Martel, Notaire,
Sorel, Qué.

J. R. Ouimet, Notaire,
St-Polycarpe, Qué.

Gast. Beaudoin, Notaire,
Joliette, Qué.

CREDIT-CANADA, Limitée
BANQUIERS ETABLIS EN 1910
145 rue St-Jacques,
MONTREAL.
Tél. Main 4735-36.

J. A. FOURNIER,
COURTIER EN DEBENTURES
83 rue St-Pierre,
QUEBEC, QUE.

NOUVELLE EMISSION

\$800,000

POUR RAPPORTER 6 1/2%

HOWARD SMITH PAPER MILLS LIMITED

(MONTREAL, QUE.)

(Moulin à Papier à Beauharnois, Qué., et Crabtree Mills, Qué.)

Bons à 6% de Première Hypothèque, Payables en Or, Fonds d'Amortissement.

Emis : 1er juin 1919. Echéant : 1er juin 1934.

Principal et intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) payables en Or à la Banque Royale du Canada, à Montréal et Toronto, ou à New-York.

\$2,300,000—Actif total net, après déduction du "Good Will", réserve, dépréciation, etc., pour garantir \$800,000

\$461,074—Recettes nettes moyennes pour 3 ans... Pour garantir \$48,000
197,116—Recettes nettes pour l'année 1918... d'intérêts
300,000—Recettes nettes (estimé) pour 1919.

Prix : —93 et intérêts accrus, rapportant 6 1/2%.

CIRCULAIRE COMPLETE ENVOYEE SUR DEMANDE

NESBITT, THOMSON & COMPANY, Limited

P. A. MASSON, Gérant.

222 rue Saint-Jacques, Montréal. Succursales : Hamilton et Toronto.

The Sun Trust Company Limited

Exécution et administration testamentaires.
Administration de propriétés.
Perception des loyers.
Fiducie.
Préparation d'émission d'obligations.
Administration de fonds d'amortissement.
Liquidations et faillites.
Prêts hypothécaires.
Assurances générales.

BUREAU DE DIRECTION :

Ramon J. d'Halewyn, Président
H. Schetagne, 1er Vice-Président
Justinien Pelletier, 2e Vice-Président
J.-C. Gagné, Secrétaire-Trésorier
Che. Ed. Arpin, Directeur-Gérant

Honorable J.-L. Perron, C.R.
Gaspard Desrochers,
Dr. J.-P. Laporte,
Trefflé Bastien,
J.-C. Hébert,
J. A. E. Gavlin.

99 RUE SAINT-JACQUES
Casier postal 1180. Montréal.
Tél. Main 2926 et 2927.

SITE MANUFACTURIER PRES MONTREAL

DONNE GRATUITEMENT

à tout manufacturier voulant s'y établir.

Ecrire 706-est, Ste-Catherine, chambre 22.

LA SAUCISSE

DE

S. L. CONTANT

n'a pas d'égale. Exigez-la. En vente partout.

Le Gros Cigare

PELICAN

forme "Perfectos", valeur exceptionnelle

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CÔRS
SUIV. EFFICACE. SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25+
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

La "Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90 rue St-Jacques, Montréal

Capital autorisé... \$500,000
Capital souscrit... 300,000
Capital payé... 120,000
DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters' Association" quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N.P.,
Président et Gérant général.
Tél. Bell Main 2181-2182.

J. Marchand, Sec.-Trés.

Assurance-Vol

L'Assurance contre le Vol est aussi nécessaire au commerçant que l'assurance contre le feu—Elle est aussi indispensable à ceux qui passent l'été à la campagne et qui, par conséquent, sont obligés de fermer leur résidence de ville. "La Prévoyance" émet des polices d'assurance contre le vol, couvrant le contenu des entrepôts, magasins, résidences privées, appartements, coffres-forts, voitures, etc., et indemnisant ses assurés de toute perte résultant d'un vol.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

La BANQUE de MONTREAL

annonce qu'elle a ouvert, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Dominique, une nouvelle succursale qui sera connue sous le nom de "SUCCURSALE DE LA RUE STE-CATHERINE EST".

DEPARTEMENT D'EPARGNES

La banque accepte des dépôts de \$1 et plus et alloue le taux d'intérêt le plus élevé. Attention spéciale aux comptes d'épargne.

COMMERCE ET COLONIES

LES MOYENS DE LA POLITIQUE DE LA CONQUETE DES MARCHES ETRANGERS AU XVIIIE ET AU XVIIIIE SIECLES — ILS ABOUTISSENT A L'IMPERIALISME — LES MERCANTILISTES.

Il y a en Angleterre, depuis la guerre surtout, toute une école, — et assez influente, ma foi ! — qui professe une large politique de préférence commerciale de la métropole avec ses colonies d'outre-mer, et même des possessions britanniques entre elles. Il y a déjà près d'un quart de siècle que nous accordons aux produits anglais un tarif de faveur à leur entrée chez nous, sans compensation tarifaire de retour. La suppression de la surtaxe de 5% sur les marchandises d'origine anglaise, que sir Thomas White vient d'annoncer aux Communes, n'a rien qui puisse contrecarrer cette politique commerciale à base de préférence. Nous ne nous souvenons plus qu'il préconisait récemment une politique douanière de préférence entre le Canada et l'Australie. C'est donc le moment d'examiner, à la lumière d'un article de M. Auguste Deschamps à la Revue d'Economie politique de juillet-août 1918, les moyens de la politique de conquête des marchés étrangers, au XVIIIE et au XVIIIIE siècle.

Cette politique se fondait principalement, comme aujourd'hui, du reste, — à la fois sur la qualité et le bon marché du produit offert. On y ajoutait souvent le système de l'exclusif. Mais les moyens auxquels on demandait ces résultats différaient sensiblement de ceux en honneur depuis la promulgation de la liberté du commerce. Il convient de remarquer, cependant, que quelques-uns d'entre eux ont réapparû, avec quelques variantes, durant la guerre qui expira. A cette époque où fleurissent les théories mercantilistes, les restrictions jouent un rôle important dans le commerce d'exportation. D'abord la qualité de la marchandise produite est assurée par des règlements de fabrication, en vue de conquérir la renommée sur les places étrangères. Mais cette politique de la qualité a ses adversaires. La camelotte (elle est hollandaise à cette époque) a aussi ses partisans. Il s'agit donc de concilier la qualité garantie et le bon marché indispensable au triomphe, et la politique du prix de revient aussi bas que faire se peut est née de ce besoin de conciliation. Ici entrent en jeu les restrictions commerciales, tant à l'exportation qu'à l'importation, et les primes à la production. On préche la tarification de la main-d'œuvre, qui entre pour une si large part dans le prix de revient de l'objet livré : on réclame "des bornes à la hausse du prix du travail". Puis, il faut à tout prix réduire le

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal :
97 ET 99 S. FRANCOIS-XAVIER
Succursales : QUEBEC et SOREL.
FIL direct par
POST & FLAGG, New-York.



La page du Père Noël

TROP EXIGEANT



Le docteur. — Tire la langue, mon petit ami ! Encore, sors-la tout à fait...
Le gosse, pleurant. — J'ai peur, elle est attachée.

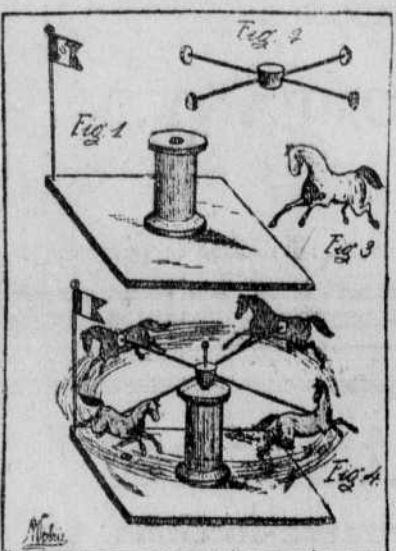
AMUSONS-NOUS

JEU DE COURSES

1. — Prenez une bobine de bois que vous collerez, à l'aide de colle forte liquide, au centre d'un carré de carton fort, dans un des coins duquel vous piquerez une longue épingle à boule de verre, munie, à son extrémité supérieure, d'un petit drapeau portant le mot : BUT (fig. 1).

2. — Prenez deux fils de fer de même longueur que vous introduirez en croix dans une moitié de bouchon et dont vous garnirez chaque pointe d'une rondelle de même nature (fig. 2).

3. — Découpez dans une gravure ou dessinez sur du carton mince quatre chevaux semblables au modèle (fig. 3), que vous coloriez ensuite en bleu, rouge, jaune et vert.



4. — Collez chaque cheval sur la rondelle de liège placée sur les pointes des fils de fer, puis, ceci fait, traversez le bouchon de haut en bas avec une longue épingle que vous piquerez dans le carton en l'introduisant dans la cavité cylindrique de la bobine (fig. 4).

Il ne vous restera plus qu'à faire tourner les chevaux et celui d'entre eux qui s'arrêtera devant ou le plus près du but sera le gagnant.

POUR LES FILLETES

PETIT TABLIÉ FANTAISIE

Vous trouverez cette fois-ci, mes petites amies, le patron miniature d'un tablier pour votre poupée ou pour vous-même en y mettant la dimension voulue. Il n'y a rien de plus facile à tailler.

Choisissez un tissu très léger, du linon par exemple, tout uni ou à gentils dessins, comme vous l'aimez mieux.

Faites en premier l'empêchement du tablier qui se fera soit en tissu assorti, dans ce cas il faut une bande ayant 2 pouces environ de largeur que vous pliez en deux dans le sens de la longueur, soit tout simplement avec une autre bande de broderie. Il vous faut une bande



droite. Si le tablier doit se passer par-dessus la tête, faites votre empêchement d'un seul morceau, en vous guidant sur le petit patron se trouvant à l'intérieur du grand et ne représentant que la moitié de l'empêchement. Si au contraire, vous préférez pour plus de facilité, que le tablier ait une ouverture, faites l'empêchement en laissant ouvert un des côtés devant se trouver sur l'épaule et vous y mettez des rubans pour le fermer par un noeud.

Prenez un morceau de tissu mesurant la longueur et la largeur voulues puis ayant tracé un patron d'après le modèle, coupez en laissant ce qu'il faut pour les ourlets.

Si vous désirez que le tablier ait une ouverture, donnez un coup de ciseau à une épaule ou à un des côtés pointillés.

Vous remarquerez que l'échancrure du tablier est plus grande que l'empêchement, mais ces deux parties devant être réunies, il faut les mettre d'égale dimension, pour cela avant de les ajuster l'une à l'autre, faites sur les devants et sur le dos du tablier, une série de petits plis ou de fronces légères. Si l'empêchement est une broderie, réunissez-le au tablier par un surjet ; s'il est en tissu pareil, il faut que le tablier se trouve au milieu de la bande qui est en double.

Ouvrez tout le tour du tablier aussi finement que possible. Il ne faut pas que les côtés soient fermés, on ne les réunit que par deux rubans, un peu plus bas que la taille posée à l'endroit S que l'on noue en petits noeuds.

Vous pouvez garnir ce tablier d'une dentelle qui fera le tour. Posez également sur les épaules deux noeuds dont l'un servira au besoin à cacher l'ouverture.

A LA LETTRE



— La femme doit suivre son mari partout, je ne le lâche pas...

HISTORIETTE

LES AVARES

Haschim, un avaré qui habitait un faubourg de Tunis, apprit un jour qu'il y avait, non loin de chez lui, un autre avaré nommé Caftan, capable de lui montrer une science en avarice supérieure à la sienne.

Il alla donc frapper à la porte de son confrère, afin de lui demander une leçon gratuite en sa spécialité. — Soyez le bienvenu ! lui dit l'autre en l'accueillant. Si ce n'était la peur d'user un siège, je vous prierais de vous asseoir un instant. Et pour économiser notre temps, allons de suite au marché, faire nos provisions.

Ils entrèrent d'abord chez un boucher.

Certainement, mes maîtres. J'ai du bon pain, frais comme du beurre. — Tu entends, dit le savant à l'avaré à son compagnon, le bon pain est comparé au beurre. Donc, c'est le beurre qui vaut le mieux. Allons chez le marchand de beurre.

Ils y allèrent et lui demandèrent s'il en avait d'excellent.

Vous l'avez bien, leur affirma le marchand, je viens de recevoir du beurre qui est aussi savoureux que l'huile d'olive la plus fine.

— Remarque cela, dit Caftan à Haschim. Le meilleur beurre ne peut être comparé qu'à l'huile. L'huile lui est donc supérieure.

Ils allèrent chez le marchand d'huile.

— Avez-vous de bonne huile ? De tous les marchands de la Régence, c'est moi qui possède la meilleure huile. Elle est blanche et transparente comme de l'eau.

— Voilà qui me réjouit le cœur ! s'écria Caftan. A ce compte l'eau est ce qu'il y a de mieux. Or, j'ai à la maison un grand seau d'eau. Haschim, je t'en offre la moitié !

En effet, rentré à la maison, l'avaré fut avaré n'offrit pas à son hôte autre chose que de l'eau, afin de bien lui prouver que l'eau est meilleure que l'huile, l'huile que le beurre, le beurre que le pain.

— Que Dieu soit loué ! dit Haschim en s'en allant, aujourd'hui par cet enseignement je n'ai pas perdu mon temps !

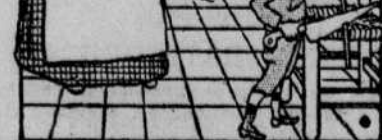
LE TRUC DE JEAN



1. — Jean. — Grand-père, quand me donneras-tu un chemin de fer électrique comme celui que nous avons vu l'autre jour au bar ?

Grand-père. — Ah ! mon petit ! C'est bien trop sérieux pour ton âge ! Quand tu seras plus grand, je t'en achèterai un.

Jean. — Quand je serai grand comme toi, grand-père ?



2. — Grand-père. — Tiens ! seulement comme ma canne, il ne te manque plus que dix centimètres, ce sera bientôt.

Jean. — Oh ! oui ! Merci, grand-père.

Julie. — Oh ! monsieur Jean ! que faites-vous là avec mon grand cousin ?... Vous allez vous blesser !



3. — Jean. — Pas de danger, Julie ! Mais ne le dis pas, je travaille pour mon chemin de fer électrique.

Julie. — ? ? ?

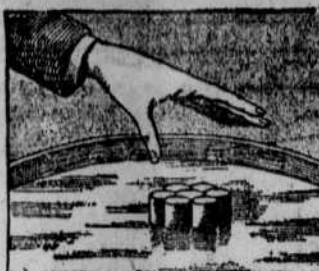
Jean. — Grand-père, j'ai grandi ! Tiens, regarde ! je suis aussi haut que ta canne ! Tu peux me payer mon chemin de fer électrique...

Physique amusante

QUESTOIN D'EQUILIBRE

Pour exécuter l'expérience que je vais décrire, une cuvette d'eau et sept bouchons sont nécessaires. Vous savez que les bouchons de liège flottent toujours sur l'eau dans la position horizontale, c'est-à-dire couchés sur le liquide.

Eh bien, vous pouvez hardiment parier de les faire voguer sur l'eau dans la position verticale, c'est-à-dire debout.



Posez d'abord un bouchon debout sur une table, et entourez-le des six autres dans la même position de façon à pouvoir les prendre tous d'une seule main.

Plongez-les dans l'eau, de sorte qu'ils soient complètement mouillés ; puis, après les en avoir sortis à moitié, abandonnez-les.

Vous les verrez rester réunis dans la position que vous leur aurez donnée, et ils flotteront dans cette position verticale, c'est-à-dire debout.

LE COLIS DE JEANNETTE

Nos petits lecteurs nous sauront sans doute gré de leur mettre sous les yeux les plus intéressantes réponses reçues à notre deuxième concours. Ainsi que nous l'avons fait pour "Enseigne de M. Lajeunesse", cette publication se poursuivra pendant quelques semaines et ainsi de suite pour les réponses aux autres concours.

Le ton énergique avec lequel furent prononcées ces dernières paroles en imposa même aux commis qui, maintenant admiratifs malgré eux cette fillette qui, la taille en avant, fièrement campée, la tête haute, se faisait le défenseur de sa langue. Le visage du chef, jusqu'à quelque peu renfrogné se dérida : "C'est bien", dit-il, presque avec bonté, avec un pur accent français, "je vais y voir. Vous avez bien fait de défendre ainsi courageusement votre langue maternelle ; agréez mes félicitations." Puis, faisant volte-face, l'homme au binocle se dirigea vers ses employés ahuris, à qui il adressa une verte semonce.

L'instant d'après, un des commis, tout à l'heure si narquois, remit à l'enfant un reçu français cette fois : "Merci", dit-elle la main sur la poignée de la porte, puis elle gagna le vestiaire. L'air frais du soir caressa son visage, encore tout empourpré de colère, elle soupira. Néanmoins elle avait la satisfaction d'avoir rempli noblement son devoir. Que lui importait alors pour cette fois l'angoisse qu'elle avait, en cette occasion, fait éprouver à sa mère, pourvu qu'en bonne "Canadienne" elle se fût montrée gardienne des droits de la plus belle des langues : la langue française.

René DORION (15 ans).

Au Collège de Louiseville.

PAR M. RENE DORION

... Et d'un pas résolu Jeannette se dirigea vers le comptoir encombré de papeteries. Un employé s'avança et questionna : "What do you want ?" "Monsieur, je désirerais parler au chef des messageries", dit poliment la fillette. "I don't understand French, speak English, please." — "Monsieur, je désirerais parler au chef des messageries", répète l'enfant sans se déconcerter, persistant dans son désir de se faire répondre en français. "I don't speak French, I say; if you will not speak English, you will wait some time, now you are not in a hurry", reprend l'employé avec un flegme tout britannique. Et sans dire un mot de plus il s'en retourne à son bureau se replonger dans ses livres. Une heure passe, puis deux, et la petite fille est toujours là attendant le chef qui saura bien lui rendre justice. Elle a le cœur bien gros la pauvre fillette, néanmoins elle refoule ses larmes qu'elle sent prêtes à couler. Son amour-propre est blessé devant ces paroles narquoises : il ne sera pas dit que la "Canadienne", aura laissé le français céder le pas devant l'anglais ! Oh ! non, mille fois non !

Elle était à ces réflexions quand un pas lourd retentit dans le couloir et un homme de forte corpulence, le binocle à l'oeil, un havane pur à la bouche, fait irruption dans l'appartement où l'on n'entend que le grincement des plumes sur le papier. Il jette un regard scrutateur sur la petite fille qui se dirige hardiment vers lui. "Monsieur", dit-elle crânement, je viens d'être insultée par un de vos employés sous le seul prétexte d'avoir osé défendre ma langue maternelle en m'en servant comme je devais le faire. Il m'a éconduite en me refusant un reçu français comme je le désirais ; il me semble que j'ai le droit d'avoir une réponse dans ma langue ! J'invoque donc l'application de la loi "Laverne".



Coupon bon jusqu'au samedi 14 juin

A inclure avec les réponses aux concours, et avec toutes les lettres au Père Noël.

Adressez : Père Noël, le DEVOIR, Montréal.

ACHETEZ CHEZ DUPUIS et VOUS ECONOMISEREZ

TISSUS LAVABLES

Les plus nouveaux tissus lavables en vente, lundi, à des prix plus bas que partout ailleurs.

VALEURS EXTRAORDINAIRES

VOILE de fantaisie, valant .50 pour .35	lingerie, tissu très employé pour sous-vêtements légers, 38 pouces. Val. 1.00 .79
SOIESETTE de fantaisie, valant 1.00 pour .69	PALM BEACH à costumes, 38 pouces, sera en grande demande pour costumes d'été. Valant .75 pour .59
Nouveau VOILE, valant .75 pour .59	
Etc., etc., etc., etc.	
CREPE soie et coton pour	

TRES SPECIAL

Voile blanc, 40 pouces.	Valant jusqu'à .75
Voile imprimé.	Votre choix
Guignan écossais.	.39
Nansouk India.	
Foulard imprimé blanc et noir.	
Crêpe Kimono.	

RATINE blanche, 40 pouces. Très bon matériel pour costumes d'été. Se lave très bien. Très joli une fois fait. Valeur régulière 1.25 pour .75

TANT QUE LE LOT DURERA PIQUE BLANC, 27 pouces, joli cordé. Régulier 40 pour .23

QUANTITE LIMITEE PIQUE BLANC, un très grand assortiment. .39 à 1.50

INDIENNES canadiennes, couleurs pâles et foncées. Spécial. .24

GRANDE OCCASION VOILE de couleurs unies, couleurs assorties, tout un lot de bleu marine, rose, beige, etc. Valant .60 pour .39

NANSOUK FRANCAIS, 42 pouces, fini très souple, coupons de 1 à 10 verges. C'est une occasion extraordinaire. .19

Venez de bonne heure pour choisir les meilleurs coupons.

GUIGNAN écossais et canadien, tout un assortiment de jolis patrons pour robes, salopettes d'enfants, etc., 30 pouces. Val. .35 et 45 pour .29

20,375 verges de soie dans une variété qui ne s'est jamais vue. Chaque verge de soie mise en vente est d'une nouvelle importation de la saison, prise dans nos lignes régulières. Chaque verge porte aussi la garantie de Dupuis, ce qui assure à son acheteur qu'elle est de qualité durable et à un prix d'économie. 1.89

Valeur de 2.50 à 4.95 pour

Ne manquez pas une occasion semblable.

Carrosses de bébés

SPECIAL 15 CARROSSES se plantant à demi, fini imitation de cuir, capote, roues à bandages en caoutchouc. Spécial 8.25

Spéciaux du matin, en vente jusqu'à midi seulement

CHAPEAUX en toile de couleur, forme rah-rah, pour garçonnets, choix considérable de dessins. Grands 6 1/4 à 6 3/4. Spécial .69

SOUS-VETEMENTS, marque Penman et autres, manches et jambes longues, grands pour garçonnets 22 à 32. Rég. .85. Aujourd'hui. .49

Au premier.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé

PALETOTS légers, faits très longs, pour messieurs du clergé. Alpaga de laine 7.50

CULOTTES droites de gymnastique, pour garçonnets de 4 à 9 ans. En duck blanc. .50

Pour 10 à 15 ans. En duck blanc. .85

Au rez-de-chaussée.

Spécial pour messieurs du clergé